



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

89^e séance plénière

Mercredi le 2 avril 2008, à 15 heures
New York

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

*En l'absence du Président, M. Abdelaziz (Égypte),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

**Débat thématique intitulé « Constaté les progrès,
affronter les difficultés et redresser le cap
afin d'atteindre les objectifs du Millénaire
pour le développement d'ici à 2015 »**

Point 116 de l'ordre du jour (suite)

**Suite à donner aux textes issus du Sommet
du Millénaire**

M^{me} Diallo (Mali) : Je voudrais d'abord m'acquitter de l'agréable devoir de remercier au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, le Président de l'Assemblée générale pour l'organisation de ce débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je tiens également à le remercier pour la qualité et la pertinence des documents mis à notre disposition. Je voudrais enfin remercier les éminents panelistes pour les éclaircissements qu'ils nous ont apportés hier matin sur la situation des OMD. Je pense singulièrement à M. Paul Collier dont les travaux sur les pays en développement sans littoral ont retenu toute notre attention.

Notre groupe adhère totalement à la déclaration faite par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Cependant, je voudrais

insister sur des aspects qui touchent particulièrement le Groupe des pays en développement sans littoral.

À l'aube du XXI^e siècle, ne pouvant nous accommoder de l'extrême pauvreté dans laquelle vivent des millions d'êtres humains alors que le monde regorge d'immenses potentialités, nous avons fait une déclaration dans laquelle nous avons, entre autres, exprimé notre ferme volonté de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à l'an 2015. Ceci visait à rendre notre monde plus digne de ses habitants en donnant à chaque habitant de la planète une qualité de vie meilleure.

Pour parvenir à cette fin, nous avons, au cours des réunions internationales qui ont suivi, pris d'importants engagements notamment la mise en place d'un système de bonne gouvernance, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies appropriées pour la réduction de la pauvreté; l'octroi aux pays les moins nantis d'une aide substantielle à concurrence de 0,7 % du produit intérieur brut des pays développés; le transfert de technologie et le développement des infrastructures en faveur des pays du Sud.

Où en sommes-nous, sept ans après cette déclaration? Certes, les résultats obtenus à l'échelle mondiale sont encourageants dans l'ensemble des domaines, mais malheureusement leur ampleur varie selon les objectifs, les régions et, parfois même, à l'intérieur des États.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Pour notre groupe, à savoir les pays en développement sans littoral, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Avec 12,5 % de la superficie des continents et 4 % de la population mondiale, nous ne recevons que 0,3 % du produit intérieur brut mondial.

Le niveau d'enrichissement moyen par tête d'habitant est nettement en dessous de celui des autres pays en développement. Par exemple, de 2003 à 2004, alors que le revenu par habitant s'est accru en moyenne de près de 5 % dans les pays du Sud, les pays en développement sans littoral, en raison du coût de leur isolement, n'ont enregistré qu'un taux de 3,7 %.

Le poids de l'enclavement pèse lourdement sur l'atteinte des OMD dans les États membres de notre groupe.

Avec de très bas revenus dus au fait que nous ne bénéficions presque pas des avantages de la mondialisation, nous rencontrons d'énormes difficultés dans le financement de notre développement en général et, en particulier, le financement des programmes pour l'atteinte des OMD, notamment la lutte contre la malnutrition, la santé, l'éducation, la lutte contre le VIH/sida et les autres maladies.

Alors que les objectifs dans ces domaines sont presque atteints dans les pays du Nord, en 2006, dans la plupart des pays en développement sans littoral, environ la moitié des enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école. Il en est de même pour la malnutrition. À cela, il faut ajouter que plus des deux tiers de la population vivent avec moins de deux dollars par jour, et l'espérance de vie ne dépasse guère 40 ans.

C'est dire que ce groupe mérite une attention particulière de la communauté internationale, qui doit davantage se focaliser sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty, qui vise à réduire les effets néfastes de notre enclavement. La revue à mi-parcours dudit Programme d'action se déroulera les 2 et 3 octobre 2008. Cette revue sera précédée par une phase préparatoire, qui a déjà commencé avec les deux réunions ministérielles sur les infrastructures et sur le commerce et la facilitation du commerce, que nous avons tenues respectivement à Ouagadougou et à Oulan-Bator. Elles ont fait ressortir des résultats mitigés en matière d'infrastructures et de participation des pays en développement sans littoral au commerce mondial. Ces États deviennent de plus en plus vulnérables à cause de l'augmentation inquiétante du prix des hydrocarbures, qui pèse lourdement sur leur

compétitivité en raison du renchérissement du coût des transports qui en résulte. À cela, il faut ajouter les incidences néfastes des changements climatiques, qui accroissent les effets de l'isolement des pays en développement sans littoral.

J'en appelle donc à la mise en œuvre intégrale et diligente du Programme d'action d'Almaty, qui permettra sans nul doute d'accélérer l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement dans nos États membres. C'est le lieu pour moi d'exhorter la communauté internationale, notamment nos partenaires de développement et nos voisins de transit, à appuyer le processus de la revue de ce programme.

Je lance également un appel solennel pour le renforcement des capacités des agences et institutions des Nations Unies impliquées dans l'organisation de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty, principalement le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui assure la coordination de son organisation.

Je ne saurais terminer sans remercier le Président de l'Assemblée générale pour son engagement personnel en faveur de notre groupe, qui s'est entre autres traduit par la nomination d'un facilitateur, à savoir le Représentant permanent du Japon, auquel j'adresse la profonde gratitude de notre groupe.

M^{me} Utoikamanu (Tonga) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique, à savoir les Fidji, Nauru, la Micronésie, les Îles Marshall, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Îles Salomon, Tuvalu, Vanuatu et mon pays, le Royaume des Tonga.

Je voudrais tout d'abord remercier le Président d'avoir organisé le présent débat thématique intitulé « Constaté les progrès, affronter les difficultés et redresser le cap afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 ». Nous nous associons à l'appel qu'il a lancé pour que des mesures urgentes soient prises, et nous appuyons l'accent mis sur le sujet par le présent débat, qui ouvre à la communauté internationale des possibilités de redoubler ses efforts pour atteindre les OMD.

À mi-parcours entre l'historique Sommet du Millénaire de 2000, lors duquel les dirigeants du monde ont approuvé la feuille de route pour un monde

meilleur, qui serait évaluée à l'aune de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, les petits États insulaires en développement du Pacifique ont fait des progrès considérables dans certains domaines. Cependant, compte tenu des tendances actuelles, la plupart des petits États insulaires en développement du Pacifique éprouvent des difficultés à réaliser tous les OMD d'ici à 2015. Bien que nous assumions la responsabilité principale de notre développement, il faut reconnaître que les petits États insulaires en développement du Pacifique sont tous confrontés aux mêmes difficultés qui rendent leur économie plus vulnérable, en raison de leur taille, de leur éloignement des marchés, de leur capacité limitée en ressources humaines et de leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques.

Ces difficultés sont aggravées en cas de conflit et d'instabilité civile et politique. Les difficultés de gouvernance, l'incidence des facteurs extérieurs mondiaux, comme la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, l'exode rural et la mobilité des travailleurs ont également réduit la capacité des gouvernements du Pacifique de mettre en œuvre les initiatives politiques nécessaires pour réaliser des progrès importants en matière d'OMD.

Nos dirigeants ont reconnu que ces graves difficultés nécessitaient la mise en commun des rares ressources régionales en matière de gouvernance et l'harmonisation des stratégies visant à renforcer les capacités nationales. C'est pourquoi l'intégration et la coopération à l'échelle régionale sont essentielles pour aider les petits États insulaires en développement du Pacifique. En 2005, nos dirigeants ont approuvé le Plan pour le Pacifique, qui tient compte des priorités de la région et dont l'utilité pour la mise en œuvre des cadres internationaux, comme le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, a été réaffirmée en 2007.

Le Plan pour le Pacifique s'intéresse à quatre piliers interdépendants, à savoir la croissance économique, le développement durable, la bonne gouvernance et la sécurité, avec des cadres stratégiques qui prévoient notamment la multiplication de retombées durables pour le Pacifique; des mesures assurant la réussite de la mise en œuvre de la coopération régionale au niveau national; le respect des responsabilités communes et la fourniture de services

rentables; et le développement de partenariats avec les voisins et d'autres États.

Bien qu'au niveau mondial, la région Asie-Pacifique ouvre la marche en matière de réduction de la pauvreté, avec des taux de croissance économique très élevés dans certains pays, les petits États insulaires en développement du Pacifique n'ont pas aussi bien réussi : ils affichent des taux de croissance économique inférieurs et des indicateurs de plus grande pauvreté. Les petits États insulaires en développement du Pacifique ont une croissance moyenne annuelle d'environ 3 %. Cependant, les résultats des pays pris individuellement sont plutôt variés et inégaux. Le taux de croissance moyen est insuffisant pour satisfaire aux besoins nécessaires pour mettre en balance les priorités nationales concurrentes avec les ressources limitées et accroître l'efficacité, qui souvent diminue, pour donner de meilleurs résultats en matière de développement.

L'énergie est un moteur essentiel de la croissance économique dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, et la hausse du prix du pétrole empêche l'accumulation des capitaux nécessaires pour maintenir le processus de développement. C'est pourquoi il est primordial de fournir à tous de l'énergie propre, efficace et rentable grâce à des services énergétiques fiables et abordables.

À la lumière des données disponibles, compte tenu du seuil national de pauvreté absolue, un ménage sur quatre en moyenne dans le Pacifique est confronté à la pauvreté et à la précarité. Cependant, la famine n'est pas un problème important pour de nombreux pays du Pacifique. Bien que la malnutrition existe, l'obésité et ses maladies liées non transmissibles sont devenues un problème croissant dans la plupart des pays insulaires du Pacifique.

Des progrès considérables ont été réalisés en matière d'accès aux infrastructures scolaires pour les filles et garçons et en ce qui concerne la parité entre les sexes dans l'enseignement; le taux d'inscription dans l'enseignement primaire est relativement élevé dans tous les pays de notre groupe : il varie entre 100 % et 60,3 %. Ces chiffres soulignent le fait que l'enseignement est considéré comme un droit de l'homme fondamental et est jugé essentiel pour promouvoir la prospérité future des pays du Pacifique. En même temps, bien que les taux d'inscription scolaire soient élevés, il est nécessaire de tenir compte du taux d'achèvement pour s'assurer que le nombre d'enfants non inscrits à l'école diminue. Il est particulièrement nécessaire dans certains États du

Pacifique de veiller davantage à ce que les filles et les jeunes filles puissent fréquenter l'école et terminer leur scolarité.

La proportion de femmes dans la population active est la plus forte jamais enregistrée. Toutefois, le nombre de femmes dans les secteurs non agricoles est bien plus faible que celui des hommes, et beaucoup d'entre elles se retrouvent à travailler dans l'agriculture, souvent comme travailleur familial non rémunéré. En 2007, nos dirigeants ont approuvé la réalisation d'une étude pour examiner les moyens d'accroître la participation, notamment des femmes, dans les processus de prise de décisions et dans les institutions, en particulier dans le processus parlementaire. Les questions sexospécifiques devraient, toutefois, être abordées dans tous les types d'action, et pas seulement dans le cadre de l'ODM 3, afin d'améliorer l'égalité entre les sexes, d'autonomiser les femmes et de mobiliser des ressources pour les initiatives idoines.

Les taux de mortalité infantile et du nourrisson, qui comptent parmi les indicateurs du développement social les plus importants, ont globalement enregistré une amélioration dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, bien que des variations régionales et sous-régionales soient à noter, ce qui exige que les pays concernés déploient des efforts supplémentaires et accordent davantage d'attention au niveau infranational. Des progrès substantiels ont également été accomplis dans certains pays concernant la vaccination contre la rougeole des enfants âgés de 1 an. Il faut davantage d'efforts pour étendre cette couverture à tous les enfants dans la plupart des pays.

L'on estime que le nombre des cas de tuberculose a augmenté depuis 1990. Le taux déclaré d'infection par le VIH reste faible dans la plupart des petits États insulaires en développement du Pacifique. Les Gouvernements du Pacifique ont toutefois reconnu qu'il était nécessaire de s'attaquer de front à ce problème, et la majorité des petits États insulaires en développement du Pacifique ont donc mis en place un plan stratégique national multisectoriel, pour lutter contre le VIH/sida. Cela est complété par la stratégie régionale de lutte contre le VIH/sida, qui permet de mener des actions coordonnées. Les pays s'emploient aussi à répondre à la nécessité de réformer la législation et de mettre en place un cadre juridique approprié pour veiller à ce que les droits des personnes vivant avec le VIH soient respectés. Le défi pour les petits États insulaires en développement du Pacifique est de donner effet aux cadres politiques et juridiques

grâce à une bonne planification, et à une bonne répartition des coûts et des budgets.

L'importance fondamentale de la viabilité écologique est reconnue par tous les pays insulaires du Pacifique qui intègrent la question du développement durable dans leurs politiques et programmes nationaux. Toutefois, bien que l'on reconnaisse que la gestion de l'environnement contribue à la réalisation d'autres OMD et est cruciale pour les générations futures, il a été très difficile pour la plupart des pays insulaires du Pacifique de traduire les politiques en actions sur le terrain.

Pour ce qui est d'inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales, le Pacifique présente un tableau contrasté, puisque certains pays connaissent un rythme de déboisement très rapide. L'accès à l'eau potable, qui est un facteur déterminant pour réduire la mortalité infantile et pour atteindre plusieurs OMD, est relativement élevé dans la plupart des pays insulaires du Pacifique. Toutefois, l'accès durable à de meilleures ressources en eau et à l'assainissement doit être accru dans les zones rurales et reculées.

Encourager et inciter les changements de politiques mais aussi de comportements dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, y compris en matière d'atténuation des effets et d'adaptation aux changements climatiques, a été identifié par les cadres régionaux comme la clef permettant de réduire la vulnérabilité à long terme et de renforcer la capacité de résistance des petits États insulaires en développement et des communautés du Pacifique. Il est de plus en plus clair que les changements climatiques sont l'une des menaces les plus importantes au développement social, économique et environnemental des pays insulaires du Pacifique. Ces changements climatiques risquent d'avoir de graves conséquences néfastes sur leur développement socioéconomique, pouvant aller jusqu'à menacer l'existence même de certains États, notamment ceux qui sont essentiellement constitués d'atolls. Cette situation a de graves répercussions sur la réalisation des OMD.

La croissance démographique, les modes de production et de consommation non viables, la dépendance à l'égard d'industries tributaires des conditions météorologiques, comme le tourisme, la pêche et l'agriculture, et la présence des principales infrastructures dans les zones côtières rendent les pays insulaires du Pacifique particulièrement vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

L'on doit aider ces pays à évaluer les risques liés aux changements climatiques et à élaborer et adopter des stratégies qui contribuent au développement durable, à la gestion saine de l'environnement et à l'exploitation judicieuse des ressources.

Les obstacles que les petits États insulaires en développement du Pacifique doivent surmontés pour rattraper leur retard et atteindre les OMD d'ici à 2015 sont redoutables mais pas infranchissables, si la communauté internationale intensifie son appui pour régler la pléthore de problèmes auxquels ils sont confrontés, notamment la nécessité d'accélérer le rythme de la croissance économique pour qu'elle atteigne des niveaux plus viables, de renforcer les systèmes de gouvernance, de lutter plus efficacement contre la pandémie de VIH/sida, de relever les défis en matière d'éducation et de santé et de remédier aux vulnérabilités liées aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, tout en s'attaquant à des questions intersectorielles, telles que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Pour atteindre les OMD dans le Pacifique, il est indispensable de répondre aux besoins spécifiques des petits États insulaires en développement, notamment en matière d'accès aux technologies, et à des médicaments peu coûteux, de création d'emplois pour une population toujours plus nombreuse, en particulier pour les jeunes.

Les petits États insulaires en développement du Pacifique estiment que l'on ne peut pas sérieusement examiner les OMD sans faire référence à la question du financement du développement, qui passe par l'accroissement du volume et de la qualité de l'aide publique au développement. L'on sait aussi parfaitement que même si l'aide publique au développement augmente, elle doit être complétée par des systèmes, des institutions et des processus fonctionnels, pour qu'ainsi renforcée, l'efficacité de l'aide produise de meilleurs résultats en matière de développement.

M. Ileka (République démocratique du Congo) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe africain. Notre groupe souscrit à la déclaration faite ce matin, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, par M^{me} Joanne Massiah, Ministre de l'agriculture, des terres, des ressources marines et de l'agro-industrie d'Antigua-et-Barbuda.

Le Groupe africain tient à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué le présent débat et d'avoir soumis des documents d'information

thématiques. Les pays africains se félicitent de la décision de l'Assemblée générale de convoquer une réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, le 22 septembre 2008.

Nous sommes également reconnaissants au Secrétaire général d'avoir créé le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique, qui a la responsabilité de veiller à ce que l'Afrique atteigne les cibles relatives aux OMD. L'Afrique attend avec intérêt la tenue de la réunion de haut niveau sur les OMD qui aura lieu le 25 septembre 2008.

Rappelant la Déclaration du Millénaire, nous accordons une grande importance aux engagements relatifs au développement, qui affirment que

« Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. » (*résolution 55/2, par. 11*)

Toutefois nous sommes tous déçus de constater qu'à mi-parcours entre leur adoption en 2000 et la date butoir de 2015 fixée pour leur réalisation, les pays africains, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, sont en retard par rapport à tous les OMD énoncés. Même les pays les mieux gouvernés sur le continent n'ont pas été en mesure d'accomplir des progrès suffisants pour réduire l'extrême pauvreté sous ses nombreux aspects. Pour atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015, il faut que le rythme actuel des progrès soit pratiquement doublé.

Or, le temps commence à manquer pour effectuer les investissements pratiques nécessaires. Les engagements déjà pris et réaffirmés par les dirigeants mondiaux lors du Sommet du Groupe des Huit (G-8) de Gleneagles et du Sommet mondial de 2005 pourraient suffire pour atteindre les OMD, en particulier si les efforts de développement des pays africains sont combinés à un appui financier et technique approprié de la part de la communauté internationale. Aujourd'hui en 2008, alors que nous sommes à mi-parcours de la date butoir fixée, ces engagements doivent d'urgence se traduire dans des projets concrets assortis d'un suivi systématique.

En ce qui concerne l'éducation, les pays africains ont la vision d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère, mue par ses propres habitants et occupant la place qui lui revient dans l'économie mondiale et dans l'économie du savoir. Cette vision repose sur le développement des ressources humaines de l'Afrique. L'éducation est le principal moyen de préparer les citoyens africains à jouer le rôle central qui leur revient dans la concrétisation de cette vision.

On sait bien que la réalisation de l'OMD 2 – assurer l'éducation primaire pour tous – est essentielle au succès d'autres stratégies de réduction de la pauvreté. Les documents de fond élaborés pour cette séance présentent également des statistiques et analyses particulièrement révélatrices. Le rapport de l'ONU nous informe que l'Afrique progresse vers une scolarisation universelle dans le primaire, mais a encore un long chemin à parcourir. Il est triste que les filles et enfants des familles rurales ou les plus pauvres soient les moins susceptibles d'aller à l'école. En outre, les enfants handicapés restent extrêmement sous-représentés à tous les niveaux et dans tous les types d'éducation. On estime qu'environ 26 millions d'enfants sur les 77 millions qui ne sont pas scolarisés actuellement sont handicapés, soit une proportion d'un tiers. Une pareille situation ne doit pas être tolérée plus longtemps.

Les pays africains, pour leur part, ont fait des progrès considérables, ces 40 dernières années, pour ce qui est de réduire le fossé de l'illettrisme. Une évaluation qui figure dans les documents de fond montre qu'entre 1999 et 2005, le nombre d'enfants entrant dans l'enseignement primaire a augmenté de 4 %, passant de 130 millions à 135 millions, avec un bond de 36 % en Afrique subsaharienne. Il faut y voir une réussite majeure.

Pour le taux net de scolarisation, l'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance de 57 % à 70 %. Cette réussite est imputable à l'importance donnée par les gouvernements africains au secteur de l'éducation, ainsi qu'à l'appui des partenaires de coopération. L'Afrique doit affronter la difficulté qu'un tiers de ses pays ont des taux nets de scolarisation inférieurs à 70 %.

Un autre grand défi consiste à faire en sorte que les enfants restent assez longtemps scolarisés pour acquérir des compétences de base. En comparaison des autres régions, le taux moyen d'achèvement de la scolarité en Afrique est le plus bas (63 %). Une

approche plus holistique est nécessaire pour atteindre véritablement l'objectif des OMD dans ce domaine.

L'Afrique réalise que l'éducation est essentielle à l'apprentissage des sciences, au transfert et à l'absorption de technologies, ainsi qu'au renforcement des capacités en vue de parvenir à une autonomie accrue dans la recherche et le développement. À cet égard, la communauté internationale doit apporter son concours pour atteindre cet objectif.

Le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme sont toujours omniprésents en Afrique, et il reste beaucoup à faire dans ces domaines pour atteindre les OMD. La tuberculose à bacilles suscite aujourd'hui de graves préoccupations. Même si le taux de mortalité infantile décroît grâce aux interventions de santé publique, l'Afrique n'en est pas moins très inquiète de constater que le taux de mortalité maternelle est encore élevé, bien qu'il existe une feuille de route de l'Union africaine qui vise à le réduire.

Le bien-être des enfants est au cœur des OMD, en particulier les objectifs 4 et 5. Par conséquent, l'Afrique a fait des enfants une priorité. Au fil des années, les chefs d'État et de gouvernement africains ont pris un certain nombre d'engagements pour améliorer le bien-être des enfants du continent. Ils ont également élaboré le Cadre d'orientation continental pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de procréation en Afrique, par le biais d'un processus participatif qui a vu le concours de toutes les régions.

Réduire le taux de mortalité maternelle risque d'être complexe et difficile en raison de l'accès limité aux informations, aux services et soins et aux sages-femmes qualifiées, ainsi que de leur disponibilité restreinte, et à cause de la faiblesse des systèmes de santé qui manquent des ressources humaines adéquates. Pour améliorer la santé génésique et maternelle, il est nécessaire d'ouvrir l'accès à une planification familiale de qualité et à tout un éventail de soins de santé sexuelle et génésique.

Il est agréable de noter que l'Organisation mondiale de la Santé répond positivement aux inquiétudes qui ont été soulevées quant aux ressources humaines par les ministres de la santé africains et le reste du monde en développement aux sessions successives de l'Assemblée mondiale de la santé. Alors que l'Afrique poursuit le renforcement de l'éducation et de la formation de professionnels de la santé, il est

troublant de constater que la fuite des cerveaux vers les pays développés reste très fréquente.

Puisqu'il est clair que l'Afrique n'est pas bien partie pour atteindre les OMD, le continent espère que le partenariat mondial pourra être consolidé afin qu'elle revienne sur la bonne voie.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au vu de la longue liste d'orateurs inscrits à ce débat thématique, et compte tenu du fait que l'Assemblée est réunie jusqu'à 21 heures ce soir et se réunira de nouveau demain matin et après-midi – mais, espérons-le, pas dans la soirée – je réitère l'appel du Président à ce que tous les orateurs limitent leur déclaration à un maximum de cinq minutes. Les textes complets peuvent bien évidemment être distribués dans la salle de l'Assemblée générale.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Srgjan Kerim, d'avoir convoqué ce débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et fourni les documents de fond nécessaires aux débats de groupe sur les sept premiers objectifs.

Le Pakistan s'aligne sur la déclaration prononcée par Antigua-et-Barbuda, Président du Groupe des 77 et de la Chine, à la 88^e séance.

Bien que les sept premiers OMD revêtent une importance fondamentale pour les pays en développement, leur réalisation et durabilité dépendent en grande partie de l'OMD 8 – « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ». Il nous semble que pour vraiment évaluer nos progrès dans la réalisation des OMD d'ici à 2015, les huit objectifs doivent être abordés ensemble et leur réalisation, ou leur incomplétude, doit être reconnue.

Les décisions du Sommet de l'ONU en 2005 englobaient les engagements convenus par tous les États Membres en faveur du développement. Ces engagements comprennent non seulement les OMD, mais aussi les autres objectifs de développement, qui ont été convenus à l'échelle internationale lors d'une série de conférences et sommets internationaux majeurs tenus durant la décennie passée. Ils comprennent notamment le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, la Conférence de Doha sur le commerce, le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg et d'autres conférences similaires. Des engagements

supplémentaires spécifiques ont été pris lors du Sommet de l'ONU en 2005.

Une fois encore, tandis que la plupart des pays en développement font preuve d'une volonté sincère d'honorer leur part de ces engagements en élaborant des stratégies nationales de développement, en améliorant la gouvernance et en créant un climat macroéconomique propice à la croissance, au commerce et à l'investissement, les principaux pays développés ne font malheureusement pas montre du même empressement à remplir leur part des engagements dans tous les domaines de la coopération.

Les données disponibles indiquent qu'à mi-parcours, la mise en œuvre des OMD ne suit pas le cours prévu dans de nombreux pays, notamment en Afrique. La moitié du monde, soit environ trois milliards de personnes, vit avec moins de deux dollars par jour.

Pour la majorité des pays en développement, le financement à des conditions favorables demeure un élément essentiel de la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement convenus au niveau international. Les tendances négatives actuelles de l'aide publique au développement (APD) témoignent de l'engagement décevant des pays donateurs. L'APD a baissé de 5 % en termes réels entre 2005 et 2006 et cette tendance s'est renforcée en 2007. Seulement cinq pays ont atteint, voire dépassé, l'objectif de 0,7 % fixé par l'ONU. À l'heure actuelle, l'APD se situe à 0,3 % parmi les membres du Comité d'aide au développement. Les niveaux visés continuent de dépendre largement des mesures d'annulation et de restructuration de la dette, qui ne garantissent pas un solde positif des flux financiers destinés au développement.

Pour l'essentiel, l'aide au développement d'origine multilatérale et bilatérale ne tient pas compte des politiques et plans nationaux parce qu'elle est principalement affectée aux secteurs et aux projets choisis par les donateurs. Actuellement, seulement un quart des fonds alloués par le Programme des Nations Unies pour le développement sont destinés aux programmes de réduction de la pauvreté. Ces fonds sont souvent assortis d'une obligation d'achats auprès du pays donateur et/ou sont en grande partie absorbés par des consultants et experts des organismes des Nations Unies et d'autres organisations donatrices.

Bien souvent, les sorties nettes de ressources des pays en développement vers les pays développés dépassent le niveau des fonds alloués au développement

du fait de la hausse des déficits commerciaux, des services et transferts et des fuites de capitaux. En outre, les flux d'investissements étrangers directs se concentrent sur une poignée de marchés émergents dynamiques tandis que la majorité des pays en développement manquent cruellement d'investissements d'origine privée.

La réalisation des OMD dépend autant de l'efficacité et de la qualité de l'aide que de son niveau. Nous nous félicitons de l'adoption de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et espérons qu'elle sera mise en œuvre par la totalité des pays donateurs. La coopération la plus efficace est celle qui tient compte des objectifs, des plans et des priorités des pays en développement concernés.

Pour l'heure, il est d'autant plus nécessaire de coordonner, d'harmoniser et de rendre cohérentes les politiques et les mesures liées à l'aide que de nouveaux acteurs et donateurs apparaissent. Cette coordination et cette cohérence doivent être encouragées dans les pays par les pouvoirs publics partenaires et au niveau mondial par l'ONU.

Cela fait longtemps que nous insistons sur la nécessité de concevoir de nouveaux mécanismes et de perfectionner ceux qui existent déjà afin de bien surveiller l'évolution de la mise en œuvre des OMD et des autres objectifs de développement convenus au plan international. Malgré les dispositions prises, notamment par les pays en développement, afin de renforcer le suivi national des OMD, il est urgent de dresser un bilan mondial.

Il sera crucial de disposer d'un mécanisme de surveillance spécialement conçu à cette fin pour que soient couronnés de succès l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement, lesquels ont été mis en place dans le cadre de la revitalisation des travaux du Conseil économique et social. À sa session de fond, l'examen ministériel annuel fera le point sur l'application des différents engagements pris et formulera des recommandations sur les mesures opérationnelles à prendre dans ce domaine. Nous espérons que les organismes des Nations Unies et les organisations spécialisées dans le développement, y compris les institutions de Bretton Woods, remettront au Forum des rapports sur leurs activités opérationnelles et que ce dernier les examinera. Cela doit permettre d'accroître le caractère efficace et cohérent de la coopération internationale au service du développement et de la

mettre en phase avec les plans et les stratégies des pays. Le Forum doit également aborder les questions qui ont trait à la qualité, à la quantité et à l'efficacité de l'aide au développement.

Alors qu'il existe des indicateurs relativement précis pour mesurer les sept premiers OMD, rien n'a été entrepris pour en créer d'autres concernant le huitième et les autres objectifs de développement fixés au plan international. Nous proposons que tous les organismes compétents des Nations Unies et les institutions financières internationales contribuent à l'élaboration de cibles et de critères assortis d'échéances, de manière à mieux surveiller la mise en œuvre du partenariat mondial au service du développement.

Comme le conclut le Rapport du Millénaire des Nations Unies, ce partenariat mondial doit reposer sur les trois piliers suivants : le financement, le commerce et la technologie. Nous proposons que les organismes compétents des Nations Unies, y compris le Département des affaires économiques et sociales et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, établissent un tableau général qui fasse clairement apparaître les décisions et les engagements politiques pris dans chacun de ces domaines. On pourrait ensuite définir des critères et des objectifs spécifiques pour mesurer la réalisation de ces tâches et engagements.

Enfin, tout en restant concentrés sur la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement convenus au niveau international, on ne doit pas perdre de vue les problèmes de taille et de diverse nature auxquels les pays en développement continuent de se heurter sur la scène économique mondiale de plus en plus interdépendante : l'iniquité du système commercial, la hausse des prix alimentaires et énergétiques ou encore la crise financière et celle du crédit qui touchent actuellement les grandes économies industrialisées. Ces problèmes créent, pour les pays en développement, de nouveaux obstacles à surmonter pour atteindre les objectifs de développement, y compris les OMD. Il importe que l'ONU et les autres institutions financières et économiques internationales en viennent à bout pour que les OMD puissent être atteints à l'horizon 2015.

M. Wolfe (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation se réjouit de pouvoir participer à ce débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) car il offre à la famille des

Nations Unies une occasion exceptionnelle de faire le point sur les progrès accomplis jusqu'ici et sur les mesures à prendre pour atteindre la totalité des OMD.

Brièvement, j'indique que la Jamaïque s'associe à la déclaration prononcée par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Nous saluons également les déclarations du Secrétaire général Ban Ki-moon, du Premier Ministre finlandais et du Ministre des affaires étrangères du Mali, qui soulignent l'urgence de la réalisation des OMD par la communauté internationale.

Je pense que tous ceux présents dans cette salle s'accordent à dire que la réalisation des OMD fait partie intégrante des priorités de l'ONU en matière de développement. De même, nous reconnaissons volontiers que les objectifs du Millénaire pour le développement figurent depuis longtemps à l'ordre du jour. À différents moments de l'histoire de cette vénérable organisation, ils ont figuré au premier rang de ses priorités de développement, et ce dès les années 60, où l'Assemblée générale a proclamé la première Décennie des Nations Unies pour le développement. Chaque décennie suivante a été proclamée Décennie des Nations Unies pour le développement, jusque dans les années 90.

Malgré les efforts sincères de l'ONU, le fossé entre les pays développés et ceux en développement s'est creusé, les perspectives d'une croissance sociale et économique soutenue se sont amoindries et la position des pays en développement s'est considérablement affaiblie sur les marchés internationaux, suite aux bouleversements qui ont marqué les mécanismes du commerce mondial sur une scène économique internationale en évolution perpétuelle du fait, notamment, de la mondialisation.

Les OMD constituent donc un élément crucial de l'action menée par l'ONU pour réorienter l'attention mondiale sur l'amélioration des perspectives de développement des plus pauvres de la planète.

À mi-chemin de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, les rapports signalent des progrès mitigés dans certaines régions. S'il est indéniable que des progrès manifestes ont été accomplis, la réalisation d'ensemble des OMD reste confrontée à de sérieuses difficultés.

La mise en œuvre intégrale et effective des OMD d'ici à 2015 reste une priorité nationale pour le Gouvernement jamaïcain. C'est pourquoi nous avons

intégré ces objectifs à divers niveaux dans nos stratégies de développement nationales. Nous avons enregistré des succès dans de nombreux domaines, notamment l'élimination de la pauvreté, le taux d'inscription dans l'enseignement primaire, l'espérance de vie et l'éradication de maladies contagieuses, dont le paludisme. Si la Jamaïque est en bonne voie d'atteindre les objectifs fixés dans les délais impartis, nous continuons à œuvrer avec nos partenaires au renforcement des progrès accomplis.

Dans ce contexte, tout en soulignant que c'est aux gouvernements nationaux qu'incombe la responsabilité principale de leur propre développement, ma délégation estime que les succès des pays en développement dépendent en grande partie de l'aide accordée par les pays développés. Nous devons réaliser simultanément des progrès qualitatifs et significatifs dans le cadre de nos efforts collectifs afin de mettre en place un véritable – je répète, un véritable – partenariat mondial pour le développement.

La Jamaïque encourage nos partenaires des pays développés à honorer les engagements qu'ils ont pris il y a longtemps de consacrer d'ici à 2015 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). En dépit des engagements pris à Monterrey en 2002, les promesses de contributions faites par le G-8 en 2005 de doubler l'aide accordée à l'Afrique d'ici à 2010, et par l'Union européenne, en 2005 également, de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'APD d'ici à 2015, nous notons avec une vive préoccupation que l'APD a effectivement diminué ces trois dernières années. Les OMD, bien que distincts, sont interdépendants; en conséquence, la réalisation de l'un d'entre eux permet de faire des progrès dans d'autres domaines. Il faut donc souligner l'importance de l'OMD 8 – un partenariat mondial pour le développement.

Une kyrielle de problèmes empêchent les pays en développement de réaliser les OMD. J'en évoquerai deux que ma délégation juge d'une importance cruciale. Au cours du débat thématique sur les changements climatiques qui a récemment pris fin, plusieurs délégations, dont celle de la Jamaïque, ont signalé le lien de cause à effet qui existe entre les changements climatiques et les efforts déployés par les pays en développement pour parvenir au développement durable et réaliser les indicateurs de développement mondiaux, tels les OMD. Chacun sait que, si les pays industrialisés sont les premiers responsables des changements climatiques, ce sont les pays en développement qui continuent d'en payer le prix. Remédier aux

changements climatiques et réaliser les OMD ne peuvent plus être envisagés séparément, mais doivent être considérés comme deux aspects d'un même problème. Il faudrait donc que les efforts déployés dans ces deux domaines se renforcent mutuellement.

Le commerce international – nous en convenons tous – est un moteur du développement. Pour que les pays en développement tirent le plus grand parti des avantages liés au commerce international, dont l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois et de richesses, le régime commercial mondial doit être plus propice à la réalisation de progrès dans tous les pays en développement. À cet égard, nous sommes très préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de négociations de Doha pour le développement depuis 2001. Si nos partenaires de développement sont vraiment attachés à l'aspect « développement » du Cycle de Doha, il est effectivement crucial que l'on parvienne rapidement à une conclusion positive de ces négociations.

Ma délégation examine actuellement le dernier rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de l'exécution des mandats ayant trait aux activités de développement, lequel énonce des propositions visant à renforcer la capacité de l'ONU d'exécuter ses mandats relatifs au développement. Nous convenons avec le Secrétaire général que, pour être plus forte, l'Organisation des Nations Unies doit être dotée d'un volet développement plus fort. C'est pourquoi nous nous félicitons de tout effort visant à rectifier l'approche déséquilibrée et peu brillante adoptée à l'égard des activités relatives aux trois domaines d'action. Il ne s'agit cependant là que de l'une des nombreuses mesures que l'ONU devra prendre pour faire effectivement progresser le volet du développement.

Je dirai pour finir que nous nous rapprochons de plus en plus de l'échéance de 2015. Il faut prendre dès maintenant de nouvelles mesures concertées pour réaliser nos objectifs. Nous avons l'obligation politique, morale et éthique de redoubler d'efforts : les générations futures comptent sur nous.

M. Davide (Philippines) (*parle en anglais*) : Compte tenu des limites de temps, je me contenterai de lire certaines des parties principales du texte que j'ai préparé. Une version intégrale de ma déclaration sera mise à la disposition des délégations.

Les Philippines remercient vivement le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé ce débat thématique. Nul ne saurait contester ou mettre en doute

la sagesse de ce choix et l'excellence avec laquelle ce débat a été préparé.

Alors que nous nous rapprochons de la date butoir que nous avons nous-mêmes fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ce débat thématique n'est pas seulement très pertinent et opportun, il est aussi d'une nécessité urgente et d'une importance critique. Les OMD reposent sur l'idée de la justice sociale et les droits de l'homme. La Constitution des Philippines prévoit expressément que le Congrès accordera la priorité absolue à la promulgation de mesures qui protègent et renforcent le droit de tous à la dignité humaine; qui réduisent les inégalités sociales, économiques et politiques; et qui éliminent les injustices culturelles en distribuant de manière équitable la richesse et le pouvoir politique pour le bien commun.

Pour les Philippines, la réalisation des OMD est hautement prioritaire. Les politiques et les stratégies du plan de développement à moyen terme des Philippines pour la période 2004-2010 vont dans ce sens. Les acteurs clefs des Philippines ont joué un rôle important en faveur de la réalisation des OMD. Le Ministère du budget et de la gestion a publié des directives politiques et des procédures en préparation des propositions budgétaires locales et nationales, en soulignant l'importance du financement des programmes, des projets et des activités qui favoriseront la réalisation des OMD. La Chambre des Représentants du Congrès des Philippines a rédigé un programme législatif sur les OMD qui accorde la priorité aux mesures législatives propices à la réalisation rapide des OMD. Le Ministère de l'intérieur et de l'administration locale a publié un guide à l'intention des administrations locales pour les aider à interpréter et à intégrer les OMD dans leurs budgets et dans leurs plans de développement.

Social Watch Philippines, une organisation non gouvernementale (ONG), a mené une campagne conjointe ONG-parlementaires de mobilisation budgétaire grâce à laquelle les activités relatives aux OMD ont bénéficié de nouvelles propositions se chiffrant à 22,7 milliards de pesos philippins, et de l'allocation de 5 milliards de pesos pour le budget national de 2007. Sous l'impulsion d'une autre ONG, Philippines Business for Social Progress, les milieux d'affaires du pays ont rédigé le Cadre des Philippines pour une action des entreprises en faveur des OMD. Ce Cadre montre comment les entreprises peuvent aider à

la réalisation des OMD. En 2007, 159 entreprises appuyaient le programme des OMD et y avaient investi environ 200 millions de pesos.

À mi-chemin de l'échéance de 2015, les Philippines ont fait de grandes avancées vers la réalisation de la plupart des OMD. Au vu de ce qui a déjà été accompli, les Philippines vont sans doute atteindre les objectifs relatifs à la réduction de la pauvreté, à la nutrition, à la réduction de la mortalité infantile, à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies, et à l'accès à une eau potable. Nous avons mis en place une politique, des plans et des programmes adéquats pour lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, et avec une aide appropriée du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les Philippines espèrent pouvoir réaliser cet objectif.

Un domaine des OMD où nous avons bien avancé est la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. La Constitution des Philippines stipule expressément que l'État reconnaît le rôle des femmes dans l'édification de la nation et garantira l'égalité fondamentale des femmes et des hommes devant la loi.

Les Philippines ont considérablement amélioré leurs résultats en matière d'indicateur sexospécifique du développement humain et d'indicateur de la participation des femmes, ce qui pourrait être la principale raison pour laquelle le Forum économique mondial a placé les Philippines au sixième rang en ce qui concerne l'indicateur mondial de l'inégalité entre les sexes. Les Philippines sont ainsi le seul pays asiatique à figurer parmi les 10 premiers pays du monde dans lesquelles il est donné aux femmes leur juste place et leur juste rôle dans la société. Cette réalisation met aussi en lumière les fondements législatifs de la promotion de l'égalité entre les sexes, à savoir la loi de la République n° 9262, également appelée loi de 2004 sur la lutte contre la violence à l'encontre des femmes et de leurs enfants, et la loi de la République n° 9208, également appelée loi de 2003 sur la lutte contre la traite des êtres humains.

En outre, la Cour suprême des Philippines a pris des mesures sans précédent pour veiller à ce que les femmes participent directement aux structures, aux procédures et aux programmes, projets et activités de développement du pouvoir judiciaire et en tirent les mêmes avantages.

Cependant, les Philippines doivent accélérer les efforts pour réaliser les cibles qui sont encore loin d'être atteintes en matière d'accès à l'enseignement primaire, de réduction du taux de mortalité maternelle et d'accès aux soins de santé procréative.

S'agissant de l'accès à l'enseignement primaire, les Philippines ont déjà jeté les bases nécessaires pour améliorer la situation en adoptant la législation adéquate. Le programme de construction d'écoles reste l'une des grandes priorités du Gouvernement. Les budgets nationaux annuels des Philippines ont systématiquement donné la priorité absolue à l'enseignement, comme le prévoit la Constitution, en vertu de laquelle l'État est tenu de mettre en place et de maintenir un système d'enseignement public gratuit jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.

Cependant, les Philippines affrontent la difficulté de fournir les considérables ressources nécessaires pour construire des classes, améliorer et imprimer les manuels scolaires, ainsi que former et recruter des professeurs qualifiés.

Pour atteindre les cibles relevant du cinquième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir améliorer la santé maternelle, les Philippines doivent surmonter un obstacle plus grand encore. Compte tenu du taux actuel de mortalité maternelle et du niveau d'accès aux services de santé procréative aux Philippines, il se peut que le pays éprouve de grandes difficultés à atteindre cet objectif d'ici 2015. Bien qu'il existe des politiques et des programmes mis en place par le Gouvernement pour résoudre ce problème, une énorme quantité de ressources matérielles est nécessaire pour atteindre les cibles.

Ces difficultés sont aggravées par le fait qu'en 2006, la pauvreté a empiré dans le pays, alors que le nombre de Philippins pauvres a augmenté, selon les dernières évaluations de la pauvreté.

Au cours des dernières années, le pourcentage du budget total que les Philippines consacrent aux dépenses pour les services sociaux a diminué. Les dépenses d'investissement dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la sécurité sociale, du bien-être, de l'emploi et du logement ont également diminué. C'est pourquoi il est nécessaire de revoir le budget national et de mettre davantage l'accent sur les services sociaux, en particulier sur les cibles des OMD qui sont encore loin d'être atteintes. Cependant, la situation de la dette extérieure des Philippines demeure

un obstacle majeur, qui entrave les efforts faits pour réduire la pauvreté.

Les Philippines renouvellent ici leur appel aux Nations Unies, cette fois avec plus de fermeté, de gravité et en insistant sur l'urgence, pour qu'elles examinent la proposition de conclure des accords plus larges sur la conversion de la dette en prises de participation, afin de financer des programmes et projets liés aux OMD. Les Philippines demandent à l'ONU de prendre la tête d'une campagne internationale destinée à changer le concept de viabilité de la dette, substituant l'encours de la dette à la capacité de payer, permettant ainsi aux pays en développement comme les Philippines d'atteindre les OMD sans accroître leur dette et de financer les OMD sans être gênés ou freinés par le fardeau du service de la dette.

Les Philippines exhortent respectueusement l'ONU à considérer l'inclusion sociale comme l'un des principes directeurs des OMD. La Déclaration du Millénaire défend les droits des enfants, des femmes, des migrants, des travailleurs migrants et de leurs familles. Cependant, les secteurs vulnérables de la société comme les peuples autochtones, les collectivités touchées par les conflits et les personnes handicapées doivent encore être prises en compte.

Il est également nécessaire de favoriser les possibilités de promouvoir une croissance inclusive pour le plus grand nombre, en particulier pour les pauvres, étant donné que ce type de croissance est conforme aux OMD et contribue à leur réalisation.

Enfin, il est plus que jamais nécessaire d'entreprendre un certain nombre de réformes du système des Nations Unies, notamment celles concernant la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, le réexamen des mandats et la revitalisation de l'Assemblée générale. Il est également urgent de mettre en œuvre toutes les réponses des Nations Unies aux changements climatiques. Il va sans dire que ces réformes augmenteraient certainement l'efficacité des Nations Unies dans l'ensemble de leurs activités, notamment en ce qui concerne la réalisation des OMD, et encourageraient les États Membres à faire davantage.

S'agissant des changements climatiques, il n'est pas nécessaire de décrire l'ampleur de leurs effets dévastateurs sur le développement, la sécurité et tout ce que nous faisons pour atteindre les OMD. La simple vérité est que pour répondre aux changements

climatiques, il faudra utiliser des fonds et des ressources qui autrement auraient pu être directement consacrées à l'allègement, la réduction ou la gestion de la pauvreté, à l'enseignement, à la santé ou à d'autres secteurs. Cela réduit donc effectivement les budgets destinés à ces secteurs et retarde d'autant la mise en œuvre des programmes liés aux OMD.

Il est inévitable et indispensable que les Nations Unies entreprennent des réformes, des solutions innovantes, des stratégies audacieuses, en particulier en matière de changements climatiques, ainsi que des efforts et des mesures collectives, si nous voulons que la réalisation des OMD devienne une réalité pour tous. Pour atteindre les OMD, notre volonté doit être déterminée et inébranlable, et notre quête incessante. L'autosatisfaction n'est pas de mise. Nous ne devons ni nous reposer, ni nous lasser, ni faiblir.

M. Butagira (Ouganda) (*parle en anglais*) : L'Ouganda attache une grande importance à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à son mécanisme de suivi. Alors que nous continuons d'investir beaucoup d'efforts et de ressources pour réussir, nous pensons que pour atteindre les objectifs, il faut coordonner nos actions aux niveaux tant national et qu'international.

L'Ouganda a rassemblé tous les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les OMD, dans un plan d'action d'élimination de la pauvreté, conçu pour atteindre effectivement ces objectifs et assurer sans obstacles la mise à disposition de ressources.

Comme la plupart des pays en développement, l'Ouganda éprouve de grandes difficultés à réaliser les OMD. Toutefois, malgré ces difficultés, certains progrès ont été faits, notamment au titre des objectifs 2, 3, 6 et 7.

En 1997, l'Ouganda a mis en route un programme pour l'enseignement primaire universel, qui a permis de doubler le nombre d'inscriptions dans l'enseignement primaire, passé de 2,7 millions à 6,5 millions. Actuellement, le nombre d'inscriptions a atteint d'un seul coup 7,6 millions d'enfants, dont 50 % de filles. Ce n'est pas un résultat négligeable. Il reste à améliorer la qualité de l'enseignement fourni, et je voudrais préciser que l'Ouganda met actuellement en œuvre un programme pour l'enseignement secondaire universel.

L'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes constituent une question

transversale du plan d'action pour l'élimination de la pauvreté, au même titre que l'environnement et la lutte contre le VIH/sida. En conséquence, le Gouvernement a intégré les questions d'égalité entre les sexes dans tous ses programmes sociaux et de développement.

Parmi les principaux progrès réalisés dans l'égalité entre les sexes, on peut citer le réexamen de la stratégie nationale dans ce domaine et la reformulation de ses objectifs. Les progrès réalisés en matière de disparité entre les sexes parmi les élèves de l'enseignement primaire dépassent de beaucoup la cible de 65 %, pour 2003, du plan d'action pour l'élimination de la pauvreté.

Nous avons réduit le taux de prévalence du VIH/sida : au lieu d'environ 20 % en 1996, il est actuellement de 6,4 %.

Les progrès réalisés pour l'objectif 7, et notamment l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ont permis d'améliorer l'accès dans 50 % des zones rurales et 60 % des zones urbaines.

Voilà pour les bonnes nouvelles, mais la mauvaise nouvelle est que l'Ouganda est en retard pour ce qui concerne les importants objectifs 4 et 5, qui ne seront probablement pas atteints d'ici à 2015. Bien que le taux de pauvreté tende à baisser, puisqu'il est désormais tombé de 56 % à 31 %, il reste encore beaucoup à faire. Le recul de la pauvreté a été plus prononcé dans les zones urbaines. Plusieurs facteurs expliquent les disparités dans l'incidence de la pauvreté, notamment l'insécurité, les variations climatiques, l'incidence du VIH/sida, les types d'activités agricoles et le niveau d'accès à l'infrastructure et aux services sociaux.

Ma délégation tient à souligner le fait que pour rattraper le retard par rapport à ces objectifs, il va nous falloir redoubler nos efforts, mais surtout il va nous falloir compter sur le soutien efficace et apporté en temps utile de la communauté internationale pour appuyer les stratégies nationales que nous mettons en place. Je voudrais évoquer certains des facteurs qui nous empêchent d'atteindre les OMD et dont nous devons nous occuper.

Premièrement, les moyens d'existence de plus de 75 % de la population proviennent de l'agriculture, qui est l'épine dorsale de notre économie. Le lien fort qui existe entre la productivité agricole, le développement et le niveau de vie reste déterminant pour faire reculer la pauvreté. Le fait que les exportations agricoles n'ont

qu'un accès limité aux marchés constitue un frein pour la modernisation de l'agriculture. Je voudrais également ajouter sur ce point que la récente poussée des importations de denrées alimentaires, qui est la conséquence des politiques de libéralisation, a entraîné la disparition de nombreuses industries et la montée du chômage dans les pays en développement, du fait de l'abaissement des droits de douanes. Il convient de faire quelque chose pour garantir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de la population rurale.

Deuxièmement, la forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base rend la croissance de l'économie instable, car cette dernière est tributaire des changements qui interviennent sur le marché international des produits de base. Pour être compétitifs, nos produits primaires doivent comporter une valeur ajoutée et nous devons veiller à ce qu'ils respectent les normes de qualité.

Troisièmement, la forte dépendance à l'égard du pétrole comme source d'énergie signifie que la hausse soutenue des prix du pétrole va continuer d'entraver les progrès vers la réalisation des OMD.

Quatrièmement, notre économie dépend dans une large mesure des donateurs et elle doit supporter le fardeau d'une lourde dette extérieure. La baisse du niveau des flux d'aide publique au développement et la réticence des donateurs à tenir leurs engagements entravent très fortement la réalisation des OMD. L'utilisation des nouveaux flux d'aide devra être déterminée au niveau national et servir davantage à soutenir le budget qu'à exécuter des projets.

Cinquièmement, la question se pose de la forte croissance démographique, même si, en Ouganda, nous pensons ne pas avoir encore atteint le taux de croissance optimal nous permettant d'atteindre le développement économique souhaité.

Pour terminer, ma délégation voudrait réitérer l'appel lancé par le Groupe des 77 à nos partenaires de développement, pour qu'ils honorent leurs engagements dans les domaines cruciaux que sont le commerce, l'aide, l'investissement, les transferts de technologie et le financement du développement. L'ONU a un rôle clef à jouer dans la promotion du partenariat mondial pour le développement. Par l'intermédiaire de ses activités opérationnelles au niveau des pays, elle devrait continuer d'aider les pays en développement à se doter des moyens nécessaires

pour atteindre les OMD. De notre côté, nous sommes prêts à assumer les responsabilités qui sont les nôtres.

M. Sen (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens, moi aussi, à remercier le Président Kérim d'avoir organisé le présent débat thématique qui, tout en saluant les progrès réalisés, permet d'axer notre attention sur les moyens de relever les défis de manière à rattraper les retards dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015.

Une grande figure héroïque de l'Amérique latine, José Martí, a, en une seule phrase, fort bien résumé les OMD lorsqu'il a déclaré que toute la gloire du monde pouvait tenir dans un seul grain de maïs.

Les OMD sont la mesure quantifiable de la dignité humaine. Ils sont aussi l'instrument permettant de mobiliser l'action internationale. Sur ce point, je voudrais dire que l'objectif 8 est central, car, bien que le présent débat soit axé sur la pauvreté et la faim, l'éducation et la santé sont des droits en soi et ils renforcent à n'en pas douter les liens qui existent entre les OMD. Nous sommes préoccupés par les efforts visant à redéfinir le cadre des OMD en utilisant de façon sélective les engagements énoncés dans le Document final du Sommet mondial pour, en fait, priver l'objectif 8 de sa substance en transférant les cibles et les indicateurs vers l'objectif 1.

C'est pourquoi j'espère que le Secrétariat a conscience du fait que toute tentative d'aller dans cette direction aurait pour résultat de saper la légitimité du cadre même des OMD. Cette mise en garde, en fin de compte, sert également les intérêts des pays développés car, pour paraphraser Ruskin, les eaux colorées qui tourbillonnent à leur porte sont remplies de cadavres, et s'ils veulent les sauver plutôt que les enterrer, la mise en œuvre méticuleuse et rapide de l'objectif 8 est la voie vers un chemin sans encombres.

Le Rapport sur le développement humain 2003 proposait les solutions. Le problème est que ces solutions n'ont pas été mises en œuvre de manière appropriée. Autant que je m'en souviens, le rapport indique que nous ne pourrions pas réduire de moitié la pauvreté et la faim à l'horizon 2015 sans une restructuration du commerce et de l'agriculture. La bataille contre le paludisme et le VIH/sida sera perdue, à moins que les pauvres ne disposent de médicaments peu coûteux. Toujours selon le rapport, la gestion et la planification budgétaires seront impossibles sans un allègement de la dette.

Et pourtant, la distance à parcourir pour atteindre un quelconque de ces objectifs n'a pas changé depuis 2003. Le rapport aborde également la contribution de la technologie pour réduire la pauvreté, améliorer la santé publique et lutter contre les changements climatiques, ce dont nous comprenons désormais la nécessité. En fait, pour toutes ces questions, aucun progrès véritable ne peut être réalisé sans régler la question des droits de propriété intellectuelle. C'est pourquoi, selon nous, l'ONU deviendra de moins en moins pertinente, à moins qu'elle ne traduise les paroles en actes.

Certes faire des discours est une manière bien agréable de passer un après-midi tiède, mais nous n'en devons pas moins trouver le moyen de donner corps à nos paroles. Or cela ne peut se faire sans que l'ONU mobilise son gigantesque et formidable pouvoir fédérateur et qu'elle s'en serve pour mener à bien une action sans aucun doute très difficile, comme par exemple, réaliser un audit périodique du Fonds monétaire international; créer un mécanisme d'allègement de la dette, tel qu'une commission internationale de la dette; ou au moins s'entendre sur des exceptions minimales au régime des droits de propriété intellectuelle.

Les économistes ont calculé que le protectionnisme des pays développés coûte en fait aux pays en développement 700 milliards de dollars de recettes d'exportation, soit 14 fois ce que ces pays reçoivent sous forme d'aide publique au développement. Il n'y a donc pas de pénurie de ressources. Le problème véritable est l'absence de courage pour entreprendre un changement structurel. En fait, la situation présente n'est même pas dans l'intérêt des citoyens ordinaires du monde développé, car l'on a calculé que les subventions et les mesures de protectionnisme de l'Union européenne, par exemple, coûtent 1 milliard de dollars par jour aux consommateurs de l'Union européenne. Si, comme Kishore Mahbubani l'a fait dans son dernier livre sur l'Asie, l'Europe et l'économie, on ramène à présent ce chiffre en termes annuels, – et nous savons tous que les vaches de l'Union européenne reçoivent 2 dollars de subvention environ par jour –, l'on aurait alors suffisamment d'argent pour que l'ensemble des 60 millions de vaches de l'Union européenne fassent le tour du monde en classe affaires et reçoivent 3 000 dollars d'argent de poche pour faire des emplettes dans les magasins hors taxe durant les escales.

Les OMD peuvent certainement atténuer le dénuement actuel mais, pour créer un monde vraiment

plus juste, ils doivent être combinés à un traitement des causes institutionnelles et économiques de la pauvreté.

J'appuie fermement ce que le Représentant permanent des Philippines a dit sur la question des droits économiques et sociaux qui sont inhérents à la réalisation des OMD. C'est vrai, et j'irai encore plus loin en disant que ces derniers sont aujourd'hui devenus, virtuellement, des éléments du droit international coutumier. C'est pourquoi le Haut Commissariat aux droits de l'homme a critiqué les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale, les accusant de mettre uniquement l'accent sur la définition de priorités, plutôt que sur la participation – autrement dit, la participation des pauvres dans la réduction de la pauvreté et dans toutes les décisions qui affectent leur vie. C'est là quelque chose d'aussi important que le résultat final, en cela qu'il s'agit d'un aspect essentiel pour parvenir audit résultat final.

Les pays en développement les plus pauvres restent prisonniers d'une économie agricole fondée sur les matières premières, avec un secteur industriel minimal, comme on peut le voir au premier coup d'œil dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions. C'est la raison pour laquelle, selon les économistes, on leur offre un allègement de la dette plutôt qu'une éradication de la situation qui crée la dette et le développement économique qui leur permettrait d'assurer le service de la dette. C'est la raison pour laquelle on leur propose des moustiquaires plutôt que l'éradication du paludisme.

En fait, comme je l'ai dit précédemment, à moins que l'ONU ne s'attaque à certaines de ces questions par l'action, peut-être au lieu d'organiser ces débats thématiques – car il ne s'agit pas de parler de l'OMD 8, mais de veiller à sa réalisation et d'en assurer le suivi, ainsi que d'avoir, selon l'expression nietzschéenne, le « capital d'esprit et de volonté » pour véritablement opérer un changement structurel – à moins que nous ne fassions cela et que l'ONU aille au-delà de ces débats thématiques de l'après-midi pour aborder vraiment ces questions au moyen de mesures institutionnelles et de changements structurels, ces OMD, j'en ai bien peur, finiront par n'être qu'une sorte d'assistance permanente face aux catastrophes ou, comme l'a dit un économiste, une sorte de colonialisme social.

Par conséquent, il importe que nous tenions compte de ces questions, pas seulement ici, à l'ONU,

mais aussi dans nos relations multilatérales et bilatérales avec les pays les plus gravement touchés.

L'Inde s'efforce de garder cela à l'esprit dans son interaction, par exemple, avec l'Afrique. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous insistons sur des initiatives comme la mission de connectivité par satellite et fibre optique, la mise en place de centres consacrés aux technologies de l'information et le fait que des entreprises indiennes achètent leur fournitures localement, qu'elles créent des usines de fabrication, qu'elles exportent des biens essentiels qui sont ensuite utilisés par l'Afrique pour traiter et ajouter de la valeur à ses propres exportations vers les marchés européens et américains.

Nous ne pouvons reléguer la pauvreté dans le passé que si, comme le dit le vieil aphorisme, nous comprenons l'histoire de la pauvreté. Faute d'une politique industrielle du genre que j'ai mentionné, nous savons ce qui se passe en réalité. Si l'on regarde par exemple la question de la dette : en 2003, huit des 18 pays les plus lourdement endettés ont échappé à cette catégorie mais quatre, soit la moitié, y sont ensuite retombés. Ils y sont retombés parce que le remboursement de la dette a atteint 150 % de leur produit intérieur brut, ce qui est intenable selon la définition même de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Dans ce contexte, il convient également de noter que ces 26 dernières années, c'est-à-dire de 1980 à 2006, 685 milliards de dollars ont quitté l'Afrique au titre du remboursement de la dette. Il est frappant de noter que cela équivaut à la dette totale de tous les pays en développement au début de ce processus, au début de cette crise, en 1979.

Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a calculé que cela revenait, sur une base annuelle, à 25 milliards de dollars. La moitié de cette somme, selon la FAO, suffirait à éradiquer totalement la faim. Par conséquent, il ne s'agit pas d'un quelconque manque de ressources, mais c'est bien une question de volonté politique pour opérer un changement structurel et s'attaquer aux vrais problèmes.

En Inde, nous agissons chez nous comme nous le faisons à l'étranger. Dès lors, le Gouvernement indien a effacé toutes les dettes contractées par les petits fermiers marginaux du pays. Autrement dit, il a soldé tous les prêts accordés à ces groupes dans l'ensemble

de l'Inde. Clairement, aucun OMD ne peut être atteint avec une dette rurale en suspens.

De la même façon, la loi nationale sur la garantie de l'emploi rural, qui assure 100 jours de travail payé à tout foyer rural, permet de faire vraiment respecter le droit au travail. Elle veille également, dans sa conception même, à ce que cette disposition ne constitue pas une indemnité de chômage, ni le forage des fameux trous keynésiens. Il s'agit véritablement d'un investissement public, en cela qu'il crée des actifs ruraux durables. Il y a plus important – et cela me ramène à ce que je disais plus tôt au sujet du Haut Commissariat aux droits de l'homme et de la Banque mondiale –, à savoir que cette loi est effectivement mise en œuvre par des conseils de village élus, ou Panchayats, comme on les appelle. De cette manière, la réalisation des OMD résulte d'un mouvement populaire en faveur des pauvres de la campagne. C'est pourquoi M^{me} Sonia Gandhi, Présidente de l'United Progressive Alliance, qui parle à ce propos de mesure révolutionnaire, a aussi insisté avant tout sur la mobilisation populaire.

En conséquence, la réponse à la question posée dans les documents économiques très complets qui ont été distribués par le Président est on ne peut plus claire, selon nous : la croissance économique ne suffit pas. Une action distincte est nécessaire sur l'éducation et la santé, sur la faim et la pauvreté et sur la science et la technologie, sans conditions externes ni avis prescriptif.

Plus tard, pour les délégations intéressées, nous essaierons de distribuer un extrait statistique d'une page sur les mesures d'appui matériel et programmatique que le gouvernement de notre pays prend dans le sens nécessaire et pour appuyer les activités liées aux OMD.

Car beaucoup est fait, notamment le programme du repas de midi, qui profite maintenant à 129 millions d'enfants et dont on peut sûrement dire qu'il est le plus important dans l'histoire du monde en matière de déjeuners gratuits pour les enfants. Nous travaillons en outre à l'électrification et à la connexion téléphonique de plus de 25 villages par an, ainsi qu'à la construction de 4 000 petites maisons rurales par an. Nous essaierons de faire circuler un court document à ce sujet.

Je conclurai en répétant ce que j'ai déjà dit : sans participation populaire, il sera extrêmement difficile d'atteindre les OMD. Nous ne pourrions les atteindre qu'avec la participation populaire « riche de toute la puissance productive moderne, chaude de toute la fraternité antique », pour reprendre une phrase d'Aimé

Césaire, l'un des plus grands poètes des Caraïbes. Sur ces mots, j'ai terminé.

M^{me} Lisson (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir organisé la présente séance afin que nous puissions dresser le bilan de nos progrès et donner un coup d'accélérateur à l'action engagée pour surmonter les derniers obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en septembre 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement sont devenus une force unificatrice des efforts visant à réduire de moitié l'extrême pauvreté. Arrivés à mi-parcours, nous devons prendre le temps de regarder en arrière pour examiner ce qu'il reste à accomplir et réfléchir à la manière de parvenir, en 2015, à célébrer la réalisation de ces importants objectifs de développement.

Durant l'exercice 2007/08, l'Australie dépensera 3,2 milliards de dollars australiens au titre de l'aide, selon les estimations. Jamais nous n'avons autant investi pour faire reculer la pauvreté et parvenir au développement durable. Nous travaillons aux côtés des pays en développement, en particulier ceux de la région, pour les aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Notre gouvernement est résolu à renforcer l'aide publique au développement aux plans quantitatif et qualitatif. Nous continuerons d'intensifier notre programme d'aide extérieure afin d'allouer 0,5 % de notre revenu national brut d'ici à l'exercice 2015/16. Nous sommes conscients des difficultés qu'ont les donateurs à augmenter sensiblement le niveau de l'aide. Il ne s'agit pourtant pas d'un vœu pieu. Le Gouvernement australien a pris des dispositions pour y parvenir. Des crédits budgétaires ont été alloués en vue de faire passer l'aide publique au développement (APD) à 4,3 milliards de dollars australiens, soit près de 4 milliards de dollars américains, en 2010/11, de manière à la doubler en quatre ans. Concrètement, cela se traduira par une augmentation des investissements dans les principaux secteurs couverts par les OMD : la santé, l'enseignement primaire, l'assainissement, l'environnement et les changements climatiques.

Nous nous attachons à perfectionner les systèmes d'enseignement dans l'optique des OMD 2 et 3. Ainsi, l'Australie s'emploie à renforcer les capacités des systèmes d'éducation nationale des gouvernements partenaires afin de permettre à davantage de filles et

garçons d'aller jusqu'au bout de leur scolarité et d'améliorer la pertinence et la qualité de l'enseignement, de manière que les étudiants trouvent ensuite un emploi et contribuent à l'essor de leur pays.

La santé est également prioritaire. Nous reconnaissons que c'est dans le domaine de la mortalité maternelle et infantile que sont accusés les plus grands retards. C'est pourquoi l'Australie finance des projets de développement destinés à fournir les services de santé essentiels aux nouveau-nés et aux mères et à renforcer les systèmes de santé des pays où la mortalité est très élevée. Nous prenons note également des conclusions de la Commission mondiale du sida, communiquées la semaine dernière, concernant l'Asie et le Pacifique. Il en ressort que nous ne sommes pas prêts de stopper la progression du VIH. L'Australie a apporté une contribution non négligeable à l'action engagée à l'échelle mondiale pour remédier à la situation et universaliser l'accès aux services de prévention, de soins et de prise en charge du VIH. Elle poursuivra sur cette voie.

Malgré l'importance cruciale de l'éducation et de la santé, il ne faut pas oublier qu'un environnement durable est impératif pour atteindre les OMD. Bien que des progrès satisfaisants aient été obtenus s'agissant d'améliorer l'accès à l'eau potable dans de nombreux pays, le bilan est loin d'être le même dans le domaine de l'assainissement, qui relève du septième OMD. L'une des priorités de l'Australie est d'améliorer l'accès à l'eau et aux services d'assainissement dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

Par ailleurs, les changements climatiques posent des obstacles particuliers à la réalisation des OMD. Ayant récemment ratifié le Protocole de Kyoto, l'Australie est résolue à aider les pays en développement de la région à mieux résister aux changements climatiques et à s'y adapter.

Tournés vers 2015, nous devons garder à l'esprit que nous n'atteindrons pas les objectifs du Millénaire pour le développement à moins de forger une alliance. Tant les pays développés que ceux en développement doivent agir de manière décisive. L'Australie compte être un partenaire dynamique. Nous nous félicitons de l'appel à l'action en faveur des OMD lancé en 2007 par le Premier Ministre du Royaume-Uni, M. Gordon Brown, donnant ainsi le coup d'envoi à une action vigoureuse qui associe toutes les parties prenantes : les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les groupes confessionnels.

Nous constatons également que l'ONU joue un rôle essentiel en étant un partenaire mondial de la fourniture de l'aide au développement et en aidant les pays en développement à exécuter leurs plans nationaux de développement.

Plus près de chez elle, l'Australie est résolument déterminée à collaborer avec ses voisins géographiques à la réalisation des objectifs. Par la déclaration de Port Moresby, en date du 6 mars 2008, le Premier Ministre australien, M. Kevin Rudd, vient de faire entrer l'Australie dans une nouvelle ère de coopération avec les États insulaires du Pacifique, coopération qui est fondée sur le respect mutuel et les responsabilités réciproques, dans le but d'atteindre ensemble les objectifs du Millénaire pour le développement, de faire face aux problèmes communs et d'élever le niveau de vie des habitants de la région.

Adhérant à l'action internationale visant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'Australie approuve l'objectif, convenu au plan international, de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide extérieure au développement.

La réalisation des OMD doit conserver une place centrale dans les priorités mondiales de développement et nous devons rester vigoureusement attachés à obtenir des résultats concrets et tangibles. Nous devons tous mieux apprécier l'urgence de la situation : il est temps d'accélérer les efforts. L'Australie a hâte de participer davantage à l'action collective tendant à atteindre les objectifs, notamment lors du sommet de haut niveau sur les OMD qui se tiendra en septembre. Nous soulignons que l'Australie est résolue à collaborer avec l'ensemble des États Membres dans les mois et les années à venir pour faire des OMD une réalité.

M. Mbuende (Namibie) (*parle en anglais*) : Ma délégation est profondément reconnaissante au Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cet important débat sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui arrive à point nommé. Il nous offre l'occasion de faire le point sur les succès obtenus jusqu'ici, d'examiner les problèmes rencontrés en cours de chemin et de réfléchir à la voie à suivre si nous voulons réussir à atteindre les OMD dans les délais que nous nous sommes fixés.

Nous nous associons aux déclarations prononcées par Antigua-et-Barbuda, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par la République démocratique du Congo, au nom du Groupe des États d'Afrique.

La Namibie a accompli des progrès notables en vue de réaliser les OMD à l'horizon 2015. Nous avons atteint un grand nombre des objectifs fixés avant la date butoir. Pourtant, d'autres ne sont pas encore à portée. Les efforts que nous déployons en vue d'atteindre les OMD s'inscrivent dans le processus national consistant à renforcer les politiques et à mobiliser les ressources internes et extérieures aux fins de l'exécution du plan national de développement sur le long terme « Vision 2030 ». Des objectifs et des indicateurs ont été définis au niveau national afin de garantir que les OMD soient pris en compte dans les plans de développement quinquennaux et à chaque étape de notre projet de développement sur le long terme.

En Namibie, la pauvreté est définie en termes monétaires, sur la base des dépenses des ménages. Elle se mesure suivant la part des dépenses d'alimentation dans le budget des ménages. Si cette part est élevée, il reste donc très peu pour couvrir les autres besoins. Les ménages sont considérés comme relativement pauvres lorsque l'alimentation représente 60 % ou plus de leurs dépenses totales et comme extrêmement pauvres lorsque cette proportion s'élève ou est supérieure à 80 %.

Cela fait de nombreuses années que la Namibie a fait de l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim un objectif politique cardinal pour le pays, et aujourd'hui encore, cet objectif reste l'un des plus grands défis auxquels le pays est confronté. Il est cependant satisfaisant de constater que des progrès notables ont été accomplis dans ce domaine, et les objectifs seront sans doute atteints d'ici à 2015, sauf si certains des acquis enregistrés sont réduits à néant par des conditions climatiques extrêmes, telles les inondations actuelles qui ont provoqué d'énormes dégâts.

Nos enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages pour les périodes allant de 1993 à 1994 et de 2003 à 2004 indiquent que la pauvreté relative est tombée de 38 % pour la période allant de 1993 à 1994 à environ 28 % pour la période allant de 2003 à 2004, tandis que l'extrême pauvreté était réduite d'environ 9 % au cours de la même période. Il existe toutefois des différences considérables dans l'incidence de la pauvreté entre les zones urbaines et les zones rurales, entre les régions et entre les groupes de population. Dans les zones rurales, la pauvreté est plus marquée que dans les zones urbaines, bien que la pauvreté urbaine constitue également un problème pour notre gouvernement.

Nous avons également continué à faire des progrès au niveau de la prestation des services. Quarante-sept pour cent environ des habitants du pays ont accès à une eau salubre, et dans les centres urbains, 70 % environ de la population a accès à l'électricité, et à ce jour, le programme d'électrification rurale du Gouvernement couvre approximativement 15 % des zones rurales. Je dois cependant me dépêcher d'ajouter que les progrès ont été extrêmement lents pour ce qui est de l'accès à l'assainissement, qui est de 61 % dans les centres urbains et de 32 % en zone rurale.

Nous sommes bien conscients du fait qu'une population éduquée est une condition préalable au développement. C'est pourquoi le Gouvernement a constamment alloué la plus grosse part du budget national au secteur de l'éducation, ce qui nous a permis d'enregistrer des avancées notables en termes d'accès à l'éducation de base.

En 2005, le taux net d'inscription dans l'enseignement primaire était de 92 %. Les taux d'inscription des filles dans le primaire et le secondaire sont supérieurs à ceux des garçons, 94 % et 56 % contre 91 % et 46 %, respectivement. Malheureusement, la majorité des élèves ne parvient pas jusqu'à l'enseignement supérieur en raison de toute une série de facteurs. Par ailleurs, nous avons encore beaucoup à faire pour ce qui est de l'alphabétisation des adultes, dont le taux est resté à 85 % depuis 1994.

D'une manière générale, les progrès réalisés dans la réduction des taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes ont été lents, et à l'heure actuelle, ils sont de 49 pour les garçons et de 55 pour les filles. Les campagnes de vaccination des enfants ont donné de bons résultats contre des maladies telles que la poliomyélite et la rougeole, qui ont été pratiquement éliminées dans notre pays. Il y a cependant des domaines où il faut encore en faire beaucoup plus. La proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'une émaciation est estimée actuellement à 7,5 %, celle de ceux dont la croissance est retardée à 29 %, et celle de ceux souffrant d'une insuffisance pondérale à 24 %. S'agissant de l'amélioration de la santé maternelle, des progrès ont été réalisés pour ce qui est de la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, mais la mortalité maternelle demeure élevée, à 449 pour 100 000 naissances vivantes, ce qui entrave la réalisation de cet objectif à l'horizon 2015.

Les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ont

également été lents, et en fait, à certains égards, il se peut que la situation s'aggrave. Le taux de prévalence du VIH/sida est élevé par rapport à ce qu'il était en 1992, mais il s'est stabilisé depuis 2004. Ceci est dû à la période d'incubation de la maladie. Le taux de prévalence du VIH/sida parmi la population namibienne, selon les rapports de surveillance sentinelle, est de 19 %, et cette maladie continue d'être la première cause de décès dans le pays. Toutefois, grâce au lancement du troisième plan quinquennal à moyen terme sur le VIH/sida pour la période allant de 2004 à 2009, notre gouvernement et ses partenaires de développement ont mis en place un vaste programme national de lutte contre cette pandémie, et effectivement, les enquêtes en cours indiquent que le nombre de nouvelles infections a beaucoup baissé.

La lutte contre le paludisme et la tuberculose a enregistré des succès modestes. La lutte contre le paludisme – troisième cause de décès parmi les adultes en Namibie – se fait essentiellement par le biais de la distribution gratuite par le Gouvernement de moustiquaires imprégnées d'insecticide aux familles ayant de jeunes enfants et par la pulvérisation au DDT de maisons situées dans les zones exposées au risque de paludisme. Le taux de morbidité dû au paludisme a été réduit de 238 pour 100 000 en 2000 à 140 pour 100 000 en 2006. Le taux de succès du traitement contre la tuberculose s'est également amélioré, passant de 58 % en 1996 à 69 % en 2006.

Mon pays est confronté à un certain nombre de problèmes qui empêchent la réalisation rapide des OMD.

Des conditions météorologiques difficiles dues aux changements climatiques continuent d'entraver nos progrès sur la voie de la réalisation des OMD. Des inondations et des sécheresses fréquentes ont souvent entraîné la perte de récoltes et l'insécurité alimentaire. Des ressources affectées au développement ne cessent d'être détournées vers des activités de secours et la reconstruction d'infrastructures endommagées ou détruites.

L'augmentation du prix du pétrole et l'inflation connexe tendent à provoquer une hausse du prix des aliments et autres produits de première nécessité qui deviennent alors hors de portée des ménages moyens.

Une autre source de problème est l'instabilité des marchés financiers internationaux, laquelle se conjugue à notre incapacité à accéder aux financements sur les marchés internationaux de capitaux à des conditions

concessionnelles en raison de notre statut de pays à revenu intermédiaire. En outre, les risques généralement associés à de petites économies de marché ont également posé de sérieux défis à nos efforts de développement.

La baisse continue des niveaux d'aide publique au développement et d'assistance technique a eu un impact négatif sur les progrès réalisés dans le renforcement des capacités relatives à la prestation de services.

Du fait de la fuite des cerveaux, les rares personnes qui continuent à travailler dans des secteurs essentiels tels que la santé et l'éducation, pour n'en nommer que deux, sont surchargées de travail.

Pour revenir sur la voie qui mènera à la réalisation des OMD d'ici à 2015, il faudra prendre des mesures volontaristes visant à instaurer un environnement international propice au développement. Les négociations commerciales de Doha doivent produire des résultats positifs en faisant du développement le volet principal de ces négociations. Nos efforts d'adaptation aux effets des changements climatiques doivent bénéficier d'une aide financière et du transfert de technologies.

En effet, il est grand temps que l'Assemblée générale adopte une résolution prescrivant au système des Nations Unies de répondre aux besoins de développement globaux des pays en développement à revenu intermédiaire en ciblant notamment les secteurs essentiels à la réalisation des OMD.

On ne saurait trop insister sur le besoin de cohérence entre les activités de développement des institutions économiques et financières d'une part, et le système des Nations Unies d'autre part. C'est pourquoi la mise en œuvre de l'OMD 8 est essentielle à la réalisation des autres objectifs. Le développement est une responsabilité collective. Nous devons tous honorer nos engagements et nous acquitter de nos obligations.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil se félicite de cette occasion qui lui est donnée de faire le bilan des progrès accomplis dans la réalisation dans les délais des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'examiner nos efforts collectifs dans ce sens.

Il faut rappeler que les OMD n'avaient pas pour but de remplacer les engagements pris par les États Membres lors des conférences des Nations Unies tenues dans les années 90. Les OMD livrent des points

de référence mesurables qui nous aident à mobiliser, à guider et à coordonner les efforts nationaux et internationaux pour remplir ces engagements. Je pense que l'Ambassadeur de l'Inde, S. E. M. Nirupam Sen, a expliqué très habilement sa pensée en citant José Martí il y a quelques minutes.

Le Brésil a entièrement intégré les OMD dans ses politiques nationales. En fait, nous avons défini des objectifs supplémentaires et plus ambitieux. Les résultats sont encourageants. Nous avons déjà atteint la cible consistant à réduire de moitié la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour. Notre cible actuelle consiste à réduire cette proportion à un quart. De même, nous avons réalisé la cible consistant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim. Maintenant, notre but est d'éliminer complètement ce fléau d'ici 2015.

Les indicateurs en matière d'enseignement témoignent de progrès constants tendant à l'achèvement universel de la scolarité élémentaire et à une plus grande égalité entre les sexes. La présence des filles dans le système scolaire est déjà légèrement supérieure à celle des garçons.

Comme chacun sait, des progrès ont également été réalisés dans la lutte contre le VIH/sida. En 1996, le Brésil a lancé son programme national de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida, lequel assure l'accès universel au traitement antirétroviral. Depuis, le taux de mortalité lié au sida a chuté, et la proportion de Brésiliens contaminés par le VIH est restée stable ces dernières années.

Si nous regardons vers l'avenir, nous avons des raisons de penser que le Brésil réalisera tous les OMD d'ici 2015. La pauvreté et l'extrême pauvreté tendent à diminuer, et l'inégalité entre les revenus se réduit sensiblement. Les programmes de transfert de liquidités liés aux besoins de la politique sociale, comme le programme d'allocations familiales Bolsa Familia, et les hausses importantes et constantes du salaire minimum ont joué un rôle primordial dans ce processus.

Les actions menées par le Brésil n'ont pas été limitées à son territoire. Nous avons également aidé d'autres pays en développement à tenter d'atteindre les OMD, en accordant un financement et un appui directs à plus de 200 projets de coopération technique ou en affectant des ressources à des fonds et programmes multilatéraux.

Avec d'autres gouvernements, le Brésil a mis en place la Facilité internationale d'achat des médicaments (UNITAID), qui a pour but de faciliter l'accès aux médicaments pour lutter contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Une année après sa création, UNITAID a déjà décaissé plus de 250 millions de dollars dans 80 pays bénéficiaires. Nous participons d'autre part activement à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale et à l'Action mondiale contre la pauvreté. Cette dernière initiative rassemble des gouvernements, des entreprises et la société civile pour maintenir l'élan politique nécessaire pour réaliser les OMD.

Le Brésil reconnaît sans réserve que chaque pays doit assumer la responsabilité principale de son propre développement. Cependant, personne ne peut nier les incidences du commerce international et des systèmes financiers sur la capacité des gouvernements, en particulier ceux des pays les moins avancés, de promouvoir le développement national.

S'agissant du commerce, il est dans notre intérêt à tous que le Cycle de négociations de Doha aboutisse au succès dans les délais fixés, ce qui permettra d'avoir plus largement accès aux biens et aux services des pays en développement. Étant donné que la plupart des pauvres de ces pays vivent dans les zones rurales, il est essentiel de libéraliser le marché pour les produits agricoles. Il est également grand temps d'éliminer les distorsions au niveau de la production et du commerce des biens agricoles, causées par les niveaux scandaleux des subventions à l'exportation et des subventions internes dans une grande partie du monde développé.

S'agissant du financement international, il convient de soutenir les initiatives bilatérales et multilatérales d'allègement de la dette et, si possible, de les renforcer. Les ressources obtenues par ces initiatives aideront les pays pauvres endettés à surmonter les difficultés en matière de santé et d'éducation, et donc à améliorer les perspectives d'atteindre à temps les OMD. En outre, l'accroissement de l'aide publique au développement demeure essentiel pour le financement du développement, en particulier dans le cas des pays les plus pauvres. À cet égard, nous rappelons que les mécanismes financiers innovants complètent utilement l'aide publique au développement, mais ne peuvent certainement pas s'y substituer.

La crise financière actuelle pourrait s'avérer particulièrement malencontreuse. Les turbulences

financières mondiales surviennent précisément au moment où les pays en développement récoltent les bénéfices économiques et sociaux des efforts qu'ils mènent depuis 10 ans pour éliminer les sources d'instabilité dans leur propre économie. Nous ne devons pas permettre que les acquis durement gagnés du monde en développement soient compromis par les vulnérabilités générées au centre même de l'économie mondiale. Nous devons éviter ce scénario, si nous voulons que les pays en développement continuent de jouer un rôle dans le maintien de la croissance économique mondiale.

Si nous renforçons la cohérence et la gouvernance des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux et que nous encourageons la participation des pays en développement à ces systèmes, nous serons davantage en mesure de restaurer et de maintenir la stabilité et la croissance.

Les fondateurs de l'ONU ont conçu l'Organisation comme un instrument essentiel pour assurer la paix et la sécurité après les effets catastrophiques de la Deuxième Guerre mondiale. Ils s'étaient rendu compte que pour atteindre cet objectif, il fallait donner à tous les peuples les conditions nécessaires pour développer et améliorer leur niveau de vie.

Les OMD constituent l'initiative la plus récente et la plus importante prise par l'ONU pour engager l'ensemble des États Membres dans la lutte pour le développement. Le Brésil espère vivement que nous serons capables de surmonter les nombreux obstacles qui nous séparent de la réalisation des OMD et donc de remporter cette bataille. Nous ne devons pas laisser passer cette occasion de mener à bien l'objectif ambitieux mais clair que nous nous sommes fixé : le développement dans l'équité pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons de dépasser le seuil des deux heures de débat, et nous n'avons entendu que 11 orateurs. Si nous continuons au rythme actuel, je pense qu'en plus des sessions de vendredi matin et après-midi, une séance de nuit sera nécessaire demain, et peut-être même pendant le week-end également. Je doute que les membres le souhaitent. C'est pourquoi je lance un nouvel appel pour que chacun ne parle pas plus de cinq minutes et distribue dans la salle la version longue de sa déclaration, de manière à pouvoir donner à tous les orateurs la possibilité de prendre la parole et clore le débat demain à midi au plus tard. Dans le cas contraire, il se peut que nous soyons ici pour très longtemps.

M. Penjo (Bhoutan) (*parle en anglais*) : Tenant compte de votre appel, Monsieur le Président, je serai très bref. Je voudrais exprimer au Président la reconnaissance de ma délégation pour son initiative et son rôle de chef de file dans la tenue du présent et important débat thématique.

Nous voudrions nous associer aux déclarations faites par les présidents du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe des pays les moins avancés et du Groupe des pays en développement sans littoral.

En 2000, nos dirigeants ont approuvé la Déclaration du Millénaire, qui a mis en évidence huit objectifs du Millénaire pour le développement devant avoir des retombées positives pour tous grâce à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des moyens d'existence de près d'un sixième de l'humanité d'ici 2015. À mi-parcours de la date cible, bon nombre d'objectifs sont loin d'être atteints. La communauté internationale doit donc réagir d'urgence et de façon concertée, de manière à pouvoir remplir entièrement les engagements pris dans la Déclaration de 2000.

Je voudrais saisir cette occasion d'informer l'Assemblée que le Bhoutan a organisé avec succès ses premières élections parlementaires la semaine dernière. Près de 80 % des électeurs inscrits ont voté, plaçant ainsi le Bhoutan au nombre des pays démocratiques du monde. La formation du nouveau parlement et l'adoption consécutive de notre première constitution écrite confirmeront la transition du Bhoutan vers une monarchie démocratique constitutionnelle.

M^{me} Ataeva (Turkménistan), Vice-Présidente, assume la présidence.

Le Bhoutan est pleinement déterminé à atteindre les OMD. Le Gouvernement royal fait des efforts concertés pour atténuer la pauvreté en améliorant l'accès aux routes, à la santé, à l'enseignement, à l'électricité et aux services de microfinancement. En outre, notre dixième plan quinquennal, qui commence cette année, est principalement axé sur l'atténuation de la pauvreté.

Bien que nous soyons en passe de réaliser la plupart des OMD, certains objectifs requièrent notre attention immédiate, comme la parité des sexes dans l'enseignement tertiaire, la baisse du taux croissant de chômage, en particulier chez les jeunes, et la diminution des risques de contamination par le VIH/sida.

De surcroît, les graves effets des changements climatiques rendront la réalisation des OMD encore plus difficile. Le paradoxe des changements climatiques est qu'ils frapperont le plus durement le monde en développement, en particulier les petits pays sans littoral et les États insulaires en développement, qui sont le moins responsables du problème.

À cet égard, pour le Bhoutan, les changements climatiques soulèvent deux préoccupations majeures. La première tient aux répercussions négatives qu'ils ont sur l'agriculture, qui est la principale source de revenus pour 79 % de notre population. La seconde a trait aux risques d'inondations liés aux débordements des lacs glaciaires, connus sous le nom de GLOF (Glacial lake outburst floods), qui ont de graves conséquences sur nos terres arables fertiles et sur les établissements humains. De plus, une telle explosion glaciaire pourrait provoquer de très lourds dégâts sur nos centrales hydroélectriques et mettre en péril le secteur de l'électricité, qui reste la principale source de revenus du Bhoutan.

Il faut d'urgence prendre des mesures pour aider les pays les plus pauvres à adopter des stratégies de lutte contre les changements climatiques, qui permettent de réduire la vulnérabilité de leurs populations et de renforcer leurs capacités d'adaptation.

Au Bhoutan, nous continuons d'être confrontés aux difficultés liées au fait d'avoir une faible population qui subsiste dans un écosystème fragile et qui doit surmonter les contraintes physiques relatives au fait d'habiter un pays montagneux et sans littoral. Les défis sont particulièrement redoutables lorsqu'il s'agit de fournir des services sociaux, d'améliorer la productivité agricole et de mettre en place un secteur privé dynamique. D'importants investissements financiers dans l'infrastructure rurale et urbaine et d'intenses efforts en faveur du renforcement des capacités à différents niveaux sont nécessaires pour assurer un passage sans heurt à une économie indépendante.

Avec le soutien des Nations Unies, la Commission du bonheur national brut a publié le rapport sur l'évaluation des besoins du Bhoutan et le calcul des coûts au titre des OMD pour 2007. Ce rapport fournit une évaluation détaillée des ressources financières, humaines et institutionnelles et des réformes politiques nécessaires pour que le Bhoutan atteigne les OMD.

Bien que le Bhoutan soit en passe d'atteindre les OMD, l'insuffisance des ressources continue de faire

obstacle à la pleine réalisation de ces objectifs. Le Bhoutan va devoir investir environ 2,5 milliards de dollars entre 2006 et 2015 pour mener à bien les actions que les groupes techniques thématiques jugent indispensables pour atteindre les OMD.

Au Bhoutan, la philosophie directrice reste celle du « bonheur national brut », et tous nos efforts de développement continueront d'être axés sur la personne humaine, y compris pour ce qui est d'honorer les engagements pris en vue de réaliser les OMD. Au moment où le Bhoutan entreprend ses premiers pas dans la démocratie populaire, il est extrêmement important que le premier Gouvernement démocratiquement élu obtienne de bons résultats dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique, afin de montrer clairement que l'héritage de paix et de prospérité, vieux de plus de 100 ans, est entre de bonnes mains.

Nous remercions nos partenaires de développement pour leur contribution si précieuse au développement du Bhoutan, et nous sommes pleinement persuadés qu'ils continueront de nous soutenir en cette étape si importante de notre histoire.

M. Bodini (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : Nous félicitons le Président Kerim d'avoir pris l'initiative de convoquer le présent débat de l'Assemblée générale pour constater les progrès, affronter les difficultés et redresser le cap afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

Hier, plusieurs participants éminents aux tables rondes qui étaient organisées ont confirmé que, bien que plusieurs cibles ont été partiellement atteintes, de nombreuses autres continuent d'être inaccessibles, notamment concernant la pauvreté, la faim, la santé et l'éducation. La croissance démographique exponentielle, les conflits armés, les migrations massives, les changements climatiques et les maladies tenaces, ainsi que l'agitation des marchés économiques et financiers mondiaux sont autant d'éléments qui font obstacle à la réalisation de ces objectifs par les pays en développement et les pays les moins avancés.

Comme les participants aux tables rondes nous l'ont rappelé hier, globalement, les contributions au titre de l'aide publique au développement accusent un retard de 40 à 50 milliards de dollars. Il nous a aussi été dit que plusieurs pays bénéficiaires de cette aide n'ont pas amélioré leurs politiques nationales de développement et qu'il doit y avoir plus de transparence et une meilleure gouvernance pour

optimiser les résultats et, plus important encore, pour attirer davantage de contributions publiques et privées.

Saint-Marin estime que même de petits pays comme le nôtre peuvent et doivent contribuer au processus de développement mis en place sous les auspices des Nations Unies. L'Assemblée générale est l'instance où tous les États Membres peuvent et doivent négocier, fixer, surveiller et évaluer régulièrement les objectifs de développement à long terme, en tenant compte de l'évolution de la situation et des facteurs de changement de notre monde très complexe. Nous pensons que ce petit pas peut avoir une incidence majeure si nous réaffirmons notre engagement politique et si nous intervenons à tous les niveaux avec la participation active de la société civile et du secteur privé.

Saint-Marin s'emploie à réaliser les OMD et réaffirme son plein appui et son adhésion à ce processus. Nous voudrions, à cette occasion, mettre en avant les activités que nous avons entreprises dans le domaine de l'égalité des sexes, où nous avons lancé une campagne pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, mise en place dans le cadre du Conseil de l'Europe. Les résultats de cette campagne ont été positifs, et nous envisageons de continuer à développer notre programme conformément aux efforts et à l'initiative du Secrétaire général dans ce domaine, une initiative que nous soutenons d'ailleurs totalement.

Saint-Marin reste préoccupé par la situation des enfants dans le monde. Selon certaines prévisions, de nombreux pays en développement seront en mesure d'atteindre l'objectif consistant à réduire de deux tiers le taux de mortalité infantile d'ici à 2015, mais, malheureusement, d'autres plus nombreux encore n'y parviendront pas. Nous saluons le travail accompli jusqu'à présent pour stopper la propagation de la tuberculose, mais nous avons conscience que cette maladie reste, avec le VIH/sida et le paludisme, l'une des principales causes de mortalité, en particulier chez les enfants et les femmes. Nous ne devons pas oublier qu'il est possible de prévenir et de traiter ces trois maladies.

À cet égard, Saint-Marin a contribué au programme mis en place par l'UNICEF pour prévenir la contamination par le VIH des mères et des enfants en Afrique. Nous sommes persuadés que même de petits projets visant à répondre à des besoins spécifiques peuvent produire des résultats immédiats, efficaces et durables. Saint-Marin est fermement

convaincu que le système des Nations Unies est très bien placé pour permettre aux États Membres tels que le nôtre de contribuer à de nobles causes.

Dans ce contexte, notre gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, soutient les programmes de développement social de l'UNICEF destinés aux jeunes ainsi que ses activités de sensibilisation de l'opinion publique aux droits de l'enfant. Un enfant bien éduqué et bien informé deviendra un citoyen capable de contribuer à un monde épris de paix, propice au développement et respectueux de l'environnement.

M^{me} Aitimova (Kazakhstan) (parle en anglais) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président Kerim d'avoir convoqué le présent débat thématique et le féliciter de sa volonté de faire avancer le processus de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Kazakhstan est tout à fait déterminé à atteindre pleinement et dans les délais les OMD et d'autres objectifs dans le domaine du développement. Selon le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des OMD, le Kazakhstan a déjà atteint les principales cibles de deux OMD, à savoir assurer l'éducation primaire pour tous et promouvoir l'égalité des sexes.

Toutefois, malgré ces résultats, le pays s'est fixé de nouvelles cibles à atteindre au titre de ces deux objectifs, à savoir améliorer la qualité de l'éducation, parvenir à l'égalité des chances entre hommes et femmes et éliminer la violence sexiste.

On dit également que le Kazakhstan devrait atteindre l'objectif d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

Durant l'Examen ministériel annuel du Conseil économique et social en 2008, le Kazakhstan fera une présentation nationale à titre volontaire qui lui permettra de fournir une évaluation complète des progrès que nous avons accomplis vers la réalisation d'un certain nombre d'OMD liés à l'éducation primaire, à l'égalité des sexes et à la protection de l'environnement.

Conscient que la pauvreté est l'un des plus grands défis à relever, le Gouvernement kazakh déploie des efforts considérables pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté qui garantisse la croissance des revenus réels de la population. Nous travaillons également à établir un système d'assurance

sociale viable et à promouvoir l'emploi pour les personnes socialement vulnérables. Grâce à ces mesures, l'OMD qui consiste à réduire de moitié la proportion des pauvres d'ici à 2015 au Kazakhstan sera atteint.

Le rapport de 2005 sur l'état d'avancement des OMD au Kazakhstan indique que trois objectifs liés à la santé – les objectifs 4, 5 et 6 – ne seront sans doute pas atteints, à moins de sérieux efforts visant à la remise sur pied du système de soins de santé, qui s'est gravement détérioré durant la période de transition. Pour contrer les tendances négatives dans le secteur de la santé, le Gouvernement kazakh a accru de manière appréciable le financement des services de santé – jusqu'à 4 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. On prête une attention particulière aux soins de santé maternelle et infantile, qui sont gratuits. En outre, les réserves des experts quant à la possibilité de réaliser l'OMD 4 étaient fondées sur des définitions divergentes de la naissance vivante. Il n'y a que deux ans que le Kazakhstan a adopté les définitions que donne l'Organisation mondiale de la Santé d'une naissance vivante et d'un enfant mort-né.

La nécessité d'assurer la durabilité environnementale préoccupe tout particulièrement le Gouvernement kazakh. Pour ce faire, un plan d'action national sur la protection de l'environnement et la notion de sécurité écologique a maintenant été adopté pour couvrir la période 2004-2015. Les nouvelles priorités du pays dans le domaine de la protection de l'environnement comprennent l'introduction de normes écologiques dans l'économie, la loi et la société au sens large. D'ici à 2024, le Kazakhstan prévoit de réduire ses émissions de carbone par unité de PIB à un tiers de leur niveau actuel, et de multiplier la part des sources d'énergie alternatives par au moins 250.

L'objectif 9 de l'OMD 7 est totalement conforme aux priorités de notre stratégie nationale intitulée « Kazakhstan 2030 ». Puisque 60 % seulement de notre population a accès à l'eau potable, le Gouvernement kazakh a élaboré un programme en la matière pour la période qui court jusqu'à 2010. Nous y avons consacré environ un milliard de dollars dans notre budget. Le but est d'améliorer le système public d'alimentation en eau, y compris la gestion hydrique. À l'heure actuelle, on a construit pratiquement 2 000 kilomètres d'aqueducs dans l'ensemble du pays.

Il est largement reconnu que, pour atteindre les OMD, il convient de consentir des efforts particuliers pour que des pays sans littoral comme le Kazakhstan

fassent les progrès nécessaires au titre des OMD. Les difficultés et contraintes qui sont le lot des pays en développement sans littoral prennent des proportions considérables. Les participants à la Conférence ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport en transit et à la soixante-troisième de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui ont eu lieu à Almaty, en 2003 et 2007 respectivement, ont reconnu que les coûts élevés des transactions commerciales, dus au manque d'accès à la mer et à l'éloignement par rapport aux principaux marchés, constituent la cause majeure de la marginalisation des pays en développement sans littoral. Cette situation est aggravée par le fait que la plupart de ces pays, dont le Kazakhstan, n'appartiennent pas à l'Organisation mondiale du commerce et sont isolés des grands flux commerciaux internationaux.

C'est pourquoi il est très important de garantir la mise en œuvre des décisions et recommandations des principales conférences internationales sur le commerce et le développement, de sorte que les économies vulnérables aient finalement la possibilité de profiter des bénéfices et avantages promis lors des conférences. Le prochain examen à mi-parcours, en octobre, du Programme d'action d'Almaty revêt une importance cruciale pour les pays en développement sans littoral, s'agissant de réaffirmer l'engagement de la communauté internationale à répondre, de manière ponctuelle et effective, aux besoins spéciaux des pays en développement sans littoral dans le cadre de la réalisation des OMD.

Pour terminer, je voudrais dire une fois encore l'attachement du Kazakhstan à ses obligations contractées au Sommet du Millénaire et aux décisions des autres conférences et réunions internationales des Nations Unies.

M^{me} Ghannam (Maroc) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui, sans doute, contribuera à améliorer la prise de conscience, à l'échelle internationale, de l'importance des OMD et de leur nécessaire réalisation en 2015.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à celle faite par le représentant de la République démocratique du Congo au nom du Groupe africain.

Adoptés par nos chefs d'État et de gouvernement en 2000, à l'occasion du Sommet du Millénaire, les OMD ont servi de catalyseur pour mobiliser toutes les forces et tous les moyens, que ce soit au niveau national ou international, pour lutter contre la pauvreté et la misère du monde. À mi-chemin du délai fixé pour réaliser les OMD, l'on peut faire état de progrès tangibles dans plusieurs régions du monde, à l'exception de l'Afrique qui ne serait pas sur la voie de réaliser tous les OMD.

En effet, malgré leur volonté politique, leur détermination, les réformes des politiques économiques et sociales, la promotion de la bonne gouvernance et de la règle de droit, les pays africains n'arrivent pas à atteindre un niveau de croissance économique élevé et durable, permettant de relever le défi des objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, malgré les promesses faites et l'engagement d'augmenter l'assistance aux pays en développement, la majorité des donateurs n'a pas atteint l'objectif de consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement (APD). L'engagement de doubler l'aide à l'Afrique n'est pas tenu. L'effort constaté en matière d'allègement de la dette ne touche qu'un nombre limité de pays. Les négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) restent toujours bloquées, et l'engagement de Doha de placer le développement au cœur des négociations est loin d'être respecté.

Comme l'a reconnu le Consensus de Monterrey, si le développement demeure une responsabilité nationale, la contribution des pays développés est essentielle pour concrétiser le partenariat mondial pour le développement. La réalisation des sept premiers objectifs du Millénaire pour le développement dépend de l'objectif 8. À cet égard, les donateurs sont appelés à mettre en œuvre les engagements pris dans les domaines de l'APD, de l'allègement de la dette, de l'accès aux marchés, du transfert de technologies, du renforcement des capacités et de l'assistance technique et scientifique.

L'ONU et ses différents organismes et programmes ont un rôle à jouer pour promouvoir la solidarité entre le Nord et le Sud, une solidarité qui permettra aux plus riches de venir en aide aux plus pauvres pour relever les défis de la pauvreté dans le monde. L'expérience nous a montré que les pays pauvres ne peuvent relever ces défis sans une coopération internationale renforcée et un environnement international favorable. En effet, les progrès réalisés dans certains pays attestent qu'avec une

combinaison de volonté politique, de stratégies adéquates, de mécanismes de financement durable, d'un environnement international propice au développement et d'une solidarité internationale, l'on peut donner espoir aux populations pauvres, qui n'ont pas accès aux services de base, notamment en matière de santé, d'éducation, et d'accès à l'eau potable et à l'électricité.

Par ailleurs, l'apport de la coopération Sud-Sud est considérable. Les tendances actuelles du commerce et de l'investissement attestent de son rôle et de son impact sur la mobilisation des ressources et sur le bien-être des peuples. Pour sa part, le Maroc est activement engagé dans la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale, notamment au niveau de l'Afrique. En témoignent les initiatives et partenariats lancés par le Maroc et ses partenaires d'Afrique dans plusieurs domaines, tels que la santé, l'habitat, l'eau et l'agriculture, les services et la formation.

Sur le plan national, grâce à une politique dirigée vers les secteurs sociaux, le Maroc s'est engagé fermement pour être au rendez-vous de 2015. Ainsi, la part du budget de l'État allouée à ces secteurs s'est nettement améliorée, passant de 39 % en 1993 à plus de 47 % en 2002, pour atteindre 55 % en 2005. Le lancement de l'Initiative nationale du développement humain (INDH), en avril 2005, est venu renforcer l'effort et la politique de l'État en matière sociale. L'INDH vise, en effet, à réduire la pauvreté et à placer le développement humain au centre de l'action de l'État à travers une approche participative, transparente et démocratique qui associe le citoyen au développement de sa communauté.

L'évaluation entreprise au niveau national a montré que le Maroc est sur la bonne voie de relever le pari de la réalisation des OMD et que les efforts déployés devront être soutenus pour arriver à cette fin. Dans ce cadre, le budget national pour 2008 vise à donner un nouvel élan à la promotion du développement humain. L'action du Gouvernement se concentrera sur l'accélération du rythme de la réforme du secteur de l'éducation et de la formation, la promotion de l'habitat social, la promotion de l'emploi et l'extension de la couverture médicale et des structures d'accueil hospitalières publiques dans les différentes zones du pays, particulièrement dans le monde rural, pour toucher les populations vulnérables.

Cette année sera marquée par la tenue de conférences très importantes. La réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de

développement, la réunion de haut niveau sur les OMD, qui sera convoquée par le Secrétaire général, la Conférence de Doha sur le financement du développement et d'autres conférences représentent une occasion pour donner une forte impulsion à la coopération internationale pour la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le Développement.

M. Soborun (Maurice) (*parle en anglais*) : À mi-parcours du délai fixé pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous nous réunissons aujourd'hui pour dresser le bilan des progrès accomplis jusqu'ici. Force est malheureusement de constater que ce bilan est pour le moins relativement sombre. Il ressort des tendances actuelles que nous sommes définitivement en retard et qu'il est très peu probable que les objectifs fixés soient atteints dans les temps.

La réunion d'aujourd'hui est véritablement importante car elle est l'occasion d'étudier les moyens dont nous disposons pour sauver la situation. Aussi, je félicite le Président Srgjan Kerim d'avoir convoqué à un moment si opportun ce débat thématique afin de déterminer les progrès accomplis, d'aborder les problèmes en suspens et de donner un coup d'accélérateur à la réalisation des OMD à l'horizon 2015.

Si le bilan global des pays en développement revêt certains aspects positifs et porte à l'optimisme, le problème n'en demeure pas moins qu'une grande majorité de pays sont très en retard, en particulier en Afrique subsaharienne, où la pauvreté a continué de gagner du terrain et devrait, selon les projections, toucher 360 millions de personnes à l'horizon 2015; où la pandémie du VIH/sida continue de faire des ravages, infectant 1,7 million de personnes par an; et où rien n'arrête la progression du paludisme et de la tuberculose. Dans ces conditions, on est tenté de se demander si l'échéance fixée pour les OMD n'est pas irréaliste et si les efforts faits jusqu'ici n'ont pas été insuffisants et trop lents.

Il ne fait aucun doute que la hausse vertigineuse des prix du pétrole entrave la croissance économique de nombreux pays dans le monde, et surtout des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. La facture énergétique engloutit une part si grande des budgets nationaux de ces pays pauvres qu'il ne leur reste pratiquement plus rien pour le développement. Aux prix élevés du pétrole viennent s'ajouter les effets néfastes des changements

climatiques et du réchauffement planétaire. Nous assistons à des inondations et à des sécheresses, en particulier en Afrique subsaharienne, d'une ampleur et d'une intensité inconnues jusqu'ici. La combinaison de ces deux phénomènes ne laisse guère d'espoir d'atteindre un niveau satisfaisant de la production agricole ou de réussir la révolution verte qui devait nourrir la population. La situation est encore plus grave pour les importateurs nets de produits alimentaires. Dès lors que la sécurité alimentaire est compromise, le développement doit passer au second rang.

Ainsi, de nombreux pays en développement sont dans l'impasse, malgré les efforts sincères et immenses qu'ils déploient. Alors qu'une grande partie des pays de l'Afrique subsaharienne bataillent pour atteindre les OMD, leurs matières premières et leurs ressources minières sont exploitées à bas prix par les sociétés d'exploration et d'extraction minières qui les exportent pour répondre à la demande accrue des pays industrialisés. Ces sociétés connaissent un boom record. Elles affichent des bénéfices exceptionnels. Ce ne serait que justice qu'elles reconnaissent leurs responsabilités sociales et octroient un certain pourcentage de ces gains inattendus aux pays producteurs concernés afin de les aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Tant que les engagements internationaux formulés dans la Déclaration du Millénaire, à la Conférence de Monterrey de 2002 sur le financement du développement et au Sommet mondial de 2005 n'auront pas été tenus, en particulier celui des pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement dans les délais prévus et celui adopté par le G-8 à Gleneagles, qui prévoit le doublement de l'aide publique au développement destinée à l'Afrique d'ici à 2010, nous n'aurons que très peu de chances d'accomplir des progrès notables dans la réalisation des OMD.

En outre, nous espérons que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui se déroulera cette année à Doha et la réunion de haut niveau des Nations Unies sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, qui aura lieu en septembre, aideront les pays en développement à se remettre en situation d'atteindre les OMD à l'horizon 2015. Nous espérons également qu'elles contribueront à accélérer l'exécution des promesses et des engagements pris au niveau international en vue de soutenir les efforts des pays en développement dans la réalisation de leurs objectifs de

développement. Par ailleurs, nous sommes fermement convaincus que la coopération Sud-Sud est décisive pour doper la croissance économique, favoriser l'essor industriel et faire reculer la pauvreté.

En ce qui concerne mon pays, je tiens à signaler que, malgré ses limitations inhérentes, qui sont l'insuffisance de ressources naturelles et minières ainsi que l'éloignement des marchés mondiaux lucratifs, il a atteint la plupart des OMD et est dans la bonne voie pour atteindre les autres dans les délais prévus. Cela est le résultat d'un ensemble de facteurs, au premier rang desquels figurent la clairvoyance de nos dirigeants, la stabilité politique, la justice sociale, la démocratie ainsi que la gestion transparente et responsable des affaires publiques. Tous les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis l'indépendance, en 1968, ont respecté la séparation des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif, la primauté du droit et les institutions en place. Une fonction publique performante, car décentement rémunérée, s'acquitte avec brio de sa mission et veille diligemment au respect des lois et règlements promulgués par les différentes branches du pouvoir.

Le secteur privé, principal agent de la production et de l'exportation de la canne à sucre depuis deux siècles, a largement bénéficié des mesures d'incitation, des mécanismes et infrastructures établis par le Gouvernement afin de l'aider. Le partenariat entre le secteur privé et le secteur public a beaucoup contribué à la diversification de l'économie dans des secteurs tels que le tourisme, le textile, la fabrication de vêtements – en particulier pour l'exportation – ainsi que les secteurs de la banque et des télécommunications, pour ne mentionner que quelques exemples.

D'énormes investissements ont également été réalisés dans le domaine de l'éducation. En fait, huit ans seulement après l'indépendance, les enseignements primaire, secondaire et universitaire sont devenus gratuits. Cela a énormément contribué au développement des ressources humaines et à la croissance économique du pays. Depuis 2005, même les transports sont gratuits pour tous les garçons et les filles qui se rendent à l'école, au lycée ou à l'université.

La gratuité des soins de santé, de l'instruction et les prestations sociales, entre autres, attestent du maintien de l'État providence. Il convient de mentionner le fait que les Ministères de l'éducation, de la santé, de la sécurité sociale et de la protection de la

femme et de l'enfant représentent globalement 36,5 % du budget ordinaire.

Aujourd'hui, le revenu par habitant de Maurice s'élève à près de 6 000 dollars. S'il est vrai que le Gouvernement ne ménage aucun effort pour accroître le produit national brut, il n'est pas sans savoir qu'une augmentation du revenu par habitant n'aurait en soi pas grand sens si elle n'était pas accompagnée d'une répartition équitable des richesses. Aussi n'est-il guère surprenant que le Gouvernement actuel dirigé par M. Navinchandra Ramgoolam ait fait de l'individu et de la démocratisation de l'économie ses objectifs centraux – et nous sommes effectivement témoins de la démocratisation de l'économie.

À l'échelon régional, le Gouvernement mauricien organisera le 20 avril la Conférence internationale de la Communauté de développement de l'Afrique australe sur la pauvreté et le développement. La conférence devrait entre autres adopter un cadre régional de réduction de la pauvreté accompagné de cibles spécifiques, mesurables, réalisables et assorties d'un calendrier, ainsi qu'un mécanisme permettant une surveillance et une évaluation claires.

Enfin, je voudrais dire que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à la date butoir ne constituerait que la première étape vers la croissance économique durable. Il est absolument nécessaire que nous réussissions dans cette entreprise.

M. Frommelt (Liechtenstein) (parle en anglais) : Nous remercions le Président de l'Assemblée générale d'avoir pris l'initiative d'organiser cet important débat thématique qui porte sur trois questions essentielles pour le développement : la pauvreté, la santé et l'éducation. Ces questions sont liées à six des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et concernent pratiquement l'ensemble des cibles.

Le septième objectif du Millénaire pour le développement (OMD) visant à assurer un environnement durable – qui ne figure pas à l'ordre du jour d'aujourd'hui – devrait être pris en considération dans l'examen de ces questions essentielles. Le lien existant entre ces aspects est évident et ne doit par conséquent pas être sous-estimé. Récemment, l'Assemblée générale a consacré un débat thématique spécial à la question subsidiaire des changements climatiques. Malheureusement, les liens entre ces trois questions fondamentales n'ont pas été abordés lors du dernier débat thématique.

Les engagements contractés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement sont, dans la pratique, indissolublement liés à d'autres engagements importants dont nous sommes tous convenus. Le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) indique clairement qu'il convient de trouver des solutions multilatérales aux problèmes que présentent les domaines autres que le développement. Ces domaines sont la paix et la sécurité collective, les droits de l'homme et l'état de droit, ainsi que le renforcement du système des Nations Unies.

Pour parvenir au développement à moyen et à long terme, la bonne gouvernance, au sens large du terme, est une condition absolue. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement du Liechtenstein a décidé, il y a quelques années, d'accorder la priorité à la promotion de la bonne gouvernance dans sa coopération multilatérale pour le développement.

Je voudrais brièvement présenter les réalisations actuelles, concrètes et pratiques de mon pays en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il y a quelques années, le Gouvernement a décidé d'augmenter progressivement son aide publique au développement (APD) pour parvenir à la cible de 0,7 % du produit national brut (PNB), réaffirmée par le Consensus de Monterrey. Le Liechtenstein est sur la bonne voie et sera, nous l'espérons, en mesure de fournir 0,6 % du PNB sous forme d'APD en 2008.

Les trois principales questions inscrites à l'ordre du jour du débat d'aujourd'hui sont intégrées à notre nouvelle législation sur la coopération humanitaire et en matière de développement. L'amélioration de l'alimentation et des services de santé de base, ainsi que de l'éducation de base et de la formation professionnelle, en particulier dans les régions rurales et faiblement structurées, sont au cœur de notre coopération bilatérale au développement. Grâce à cette nouvelle loi, les différents acteurs du développement au Liechtenstein sont également appelés à réaliser des activités de sensibilisation. Ils doivent présenter des rapports réguliers sur ces domaines prioritaires, les organisations, les objectifs et l'impact de la coopération du Liechtenstein dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement. Nous considérons qu'il est essentiel de faire comprendre à la population du Liechtenstein les causes du sous-développement et de la pauvreté, ainsi que les possibilités de les éliminer.

Actuellement, le Service liechtensteinois de développement organise, par exemple, une série intitulée « A Vision for Africa ». Le Liechtenstein se présente également comme agent dynamique et compétent dans le domaine de la microfinance. En 2005, il a lancé le partenariat privé-public du nom de « Microfinance Initiative Liechtenstein ». Cette initiative encourage la réalisation de projets permettant d'ouvrir des possibilités d'investissement dans la microfinance, dans le secteur des services financiers.

Le Liechtenstein estime que la microfinance est l'une des voies menant au développement. Le Liechtenstein pense également qu'elle peut contribuer dans une grande mesure à la lutte contre la pauvreté, en particulier en stimulant l'esprit d'entreprise dans les pays en développement ciblés. Le Liechtenstein partage le point de vue exprimé dans le rapport de l'ONU *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2008*, selon lequel une « forte croissance économique, qui d'ailleurs n'est pas la seule condition, est déterminant[e] pour [...] générer les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement ».

Dans de nombreux pays en développement, une croissance économique stable est désormais une réalité, à tel point que leur croissance dépasse régulièrement celle des pays développés. Le rôle de plus en plus important que certains pays en développement jouent aujourd'hui dans l'économie mondiale s'accompagne de nouvelles responsabilités. Dans un monde souvent qualifié de village planétaire, tous les acteurs nationaux du Nord et du Sud doivent jouer le rôle qui leur revient en fonction de leur poids.

Il va de soi que certains pays en développement doivent mieux contribuer au développement mondial, notamment en atteignant les OMD. Cet aspect est important pour se remettre en situation d'atteindre les OMD d'ici 2015 de façon plus durable et efficace.

En ce qui concerne le Consensus de Monterrey, l'état d'avancement de l'application de ses six domaines d'action est en cours d'examen. De nombreuses activités et initiatives ont été lancées, et les effets positifs du consensus sont palpables. Le suivi de la Conférence de Doha constituera une autre étape cruciale sur la voie menant à 2015. L'objectif du Millénaire pour le développement 8 sur le partenariat mondial rejoint le Consensus de Monterrey, notamment les cibles telles que celles relatives à l'aide, au commerce et à

l'annulation de la dette. Nous estimons que l'on peut et que l'on doit en faire plus dans ces domaines.

Je voudrais assurer l'Assemblée que le Liechtenstein continuera de faire preuve de solidarité avec les pays du monde entier dans leurs efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

M^{me} Ochir (Mongolie) (*parle en anglais*) : Ma délégation félicite le Président de l'Assemblée générale Srgjan Kerim de son initiative qui tombe à point nommé, ainsi que le Secrétaire général Ban Ki-moon pour le dynamisme qu'il a manifesté afin de mobiliser les efforts de la communauté internationale en dressant le bilan de l'état d'avancement, à mi-parcours, de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et en recensant les moyens de les atteindre d'ici 2015.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites plus tôt par le chef de la délégation d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le chef de la délégation malienne au nom du Groupe des pays en développement sans littoral.

Un message clair est ressorti des débats d'hier: les engagements pris dans le cadre du partenariat mondial pour le développement doivent être respectés en toute bonne foi si nous voulons vraiment réaliser les OMD. Le partenariat mondial pour le développement représente un pacte mondial entre les pays développés et les pays en développement.

Les deux parties doivent tenir leurs engagements. Si les pays en développement font tous les efforts possibles pour formuler et mettre en œuvre des politiques judicieuses visant à garantir leur développement durable et, à cette fin, mobilisent leurs ressources nationales, les pays développés ont, quant à eux, l'obligation d'appuyer ces efforts en assurant de manière régulière et suffisante le financement du développement, notamment l'aide publique au développement, et en ouvrant davantage leurs marchés aux pays en développement. À cet égard, il faudrait répondre sans tarder à l'appel lancé en faveur de la formulation d'objectifs précis pour la réalisation de l'OMD 8. En outre, nous tenons à souligner l'importance de la mise en place de sources de financement innovantes.

À cet égard, nous nous félicitons de la proposition relative à un programme d'action international pour la période 2008-2015 qui viendrait

compléter les efforts menés au niveau national pour réaliser les OMD grâce à des programmes, mesures et politiques d'appui mondiaux visant à élargir les perspectives de développement des pays en développement. En effet, si l'on faisait porter chaque année les efforts mondiaux sur des OMD individuels, cela pourrait aider à se remettre sur la bonne voie.

La Mongolie reste attachée à la mise en œuvre de ses OMD. À la suite du premier rapport sur la mise en œuvre des OMD, le Parlement de la Mongolie a adopté en avril 2005 une résolution approuvant des OMD nationaux adaptés aux besoins précis et particuliers du pays. Cette résolution confiait aux entités compétentes de l'État la mise en œuvre et le suivi des OMD et prévoyait que des ressources nécessaires soient affectées dans le budget annuel de l'État.

L'une des caractéristiques des OMD propres à la Mongolie a été l'adoption d'un neuvième objectif supplémentaire sur la promotion des droits de l'homme, la gouvernance démocratique et la lutte contre la corruption. Cette mesure innovante reflète le lien inséparable qui existe entre le développement, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et la démocratie.

Dans le cadre de la réalisation de cet objectif, le Parlement a voté une loi contre la corruption, instaurant ainsi un environnement juridique qui permettra d'éliminer les entraves que ce phénomène impose au développement. Conformément à cette nouvelle loi, il a été mis en place un nouvel organe de lutte contre la corruption dont la tâche consiste à sensibiliser le public, à prévenir et à détecter la corruption, à enquêter sur les affaires de corruption et à vérifier les déclarations de situation financière et de revenus des fonctionnaires. La Mongolie a également adhéré à la Convention des Nations Unies contre la corruption et a récemment indiqué son intention de se joindre aux pays qui font partie du programme pilote en la matière.

Le Parlement a récemment examiné le deuxième rapport national sur la mise en œuvre des OMD. Les progrès réalisés semblent mitigés; il y a eu des réalisations encourageantes, mais des défis difficiles restent à relever. Près de 60 % des 22 OMD propres à la Mongolie ont été réalisés ou devraient l'être d'ici à 2015. J'ai le plaisir d'indiquer que la Mongolie a réussi à atteindre rapidement ses objectifs dans des domaines tels que le ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire, la proportion d'enfants vaccinés contre la

rougeole, et les taux de mortalité infantile et de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Néanmoins, le rapport lance également un avertissement, à savoir que la réalisation des autres objectifs est lente ou en recul. Les plus difficiles à atteindre de ces objectifs ont trait à la pauvreté, la tuberculose, le logement, le renforcement de l'égalité entre les sexes dans la prise de décisions au niveau politique, le ratio hommes/femmes chez les étudiants dans l'enseignement supérieur, la reforestation et le taux net d'inscription dans l'enseignement primaire.

Le rapport conclut également que la lenteur de la réalisation des OMD tient, entre autres, à une intégration insuffisante de ces objectifs dans les politiques en place, à la faiblesse de la coordination entre les organismes gouvernementaux et à la participation limitée des gouvernements locaux et de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi des politiques.

Avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement, la Mongolie a également procédé à l'évaluation des besoins et à une analyse des coûts qui ont révélé qu'il faudra 14 milliards de dollars pour réaliser les OMD. Il faudrait, pour mobiliser de telles ressources, que nos partenaires de développement nous accordent un appui accru et ciblé, étant donné que le produit intérieur brut de la Mongolie en 2007 était de 3,2 milliards de dollars environ.

Ces dernières années, la Mongolie a connu une croissance économique solide, de 9 % par an en moyenne, mais il s'est avéré très difficile de convertir cette croissance économique rapide en une réduction notable de la pauvreté. Face à ce problème, mon gouvernement a mis en place une série de mesures à effets rapides, dont une augmentation de 420 % des salaires du secteur public; la prestation d'une allocation mensuelle à tous les enfants ainsi qu'une aide monétaire ponctuelle à tous les nouveaux mariés et nouveau-nés; et une augmentation des allocations et des pensions mensuelles versées aux mères de famille et aux personnes âgées. On a également mis en place un programme de repas scolaires gratuits dans les écoles élémentaires.

La mise en œuvre de ces initiatives à effets rapides vise à appuyer nos efforts en faveur de la réduction de la pauvreté et de la réalisation des OMD. En outre, pour assurer un suivi pratique du Sommet mondial de 2005, notre parlement a adopté au début de cette année une stratégie nationale de développement globale fondée sur les OMD et mise au point sur

l'initiative du Président de la Mongolie. Il s'agit d'une stratégie de développement axée sur les OMD qui, une fois mise en œuvre, transformera la Mongolie en un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2021.

Outre les efforts nationaux qu'elle déploie pour réaliser les OMD, la Mongolie s'efforce d'apporter sa contribution aux progrès régionaux et internationaux, en défendant notamment les intérêts des pays en développement sans littoral dans l'action menée face aux changements climatiques. L'année dernière, la Mongolie a accueilli une réunion des ministres du commerce des pays en développement sans littoral, ainsi qu'une réunion thématique des pays en développement sans littoral et des pays de transit voisins sur la question du commerce et de la facilitation du commerce. Ces manifestations ont été l'occasion de définir les priorités des pays en développement sans littoral dans le contexte des négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha et de préparer le prochain examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty prévu pour le début du mois d'octobre de cette année. La Mongolie se propose également d'accueillir au début de 2009 un sommet des pays de l'Asie du Nord-Est sur les changements climatiques dans le cadre de sa contribution à l'OMD 7, sur la viabilité environnementale au niveau sous-régional.

Enfin, je m'associe à l'appel lancé par le Président de l'Assemblée générale pour faire de 2008 une année de l'action – une action bien plus intensifiée et plus dynamique – afin que, d'ici à 2015, nous puissions nous acquitter de nos engagements relatifs à tous les OMD. À cette fin, nous appuyons également la proposition du Président d'organiser un débat thématique annuel sur chacun des OMD.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*): Je voudrais tout d'abord féliciter le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cet important débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Chili souscrit à la déclaration faite par le représentant du Mexique au nom du Groupe de Rio, et à la déclaration faite par la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

En 2000, au Sommet du Millénaire, nous nous sommes engagés à réaliser d'ici à 2015 certains objectifs que nous avons baptisés objectifs du Millénaire pour le développement. En 2005, le Chili a présenté son premier rapport sur l'état d'application de ces objectifs et, cette année, dans le cadre de la session de fond du Conseil

économique et social, mon pays fera un exposé national volontaire sur les progrès que nous avons réalisés récemment.

Le Chili a réalisé la majorité des objectifs proposés et redouble d'efforts pour les atteindre tous dans le meilleur délai possible. Plus encore, nous nous sommes imposé des objectifs plus ambitieux, car nous sommes convaincus que nous serons capables de les réaliser. Nous avons considérablement augmenté les dépenses sociales, en orientant nos efforts sur le développement du capital humain, l'accroissement de la qualité des services de base, en particulier en matière de santé et de logement.

Dans cette Assemblée, nous sommes à mi-chemin entre la promesse faite au début du millénaire et le délai que nous nous sommes fixé pour la respecter. Cependant, les rapports que nous avons reçus sur l'état d'avancement des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau mondial sont préoccupants. Assurément, des progrès ont été faits dans certaines régions, mais ils ne sont pas suffisants. Le Secrétaire général lui-même a signalé que, si des mesures urgentes et concertées n'étaient pas prises, plusieurs millions d'êtres humains ne verront pas s'accomplir les promesses que leur gouvernement et leurs dirigeants leur ont faites en 2000.

Il n'est pas trop tard pour atteindre les objectifs fixés pour 2015, mais nous devons redoubler d'efforts et entreprendre efficacement des actions concrètes et concertées. Nous ne devons pas formuler de nouvelles promesses, mais bien réaliser celles que nous avons faites.

Parmi les engagements pris par les économies plus développées, il y a l'affectation de 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement. Nous insistons une fois encore, à cette tribune, sur le fait que la condition indispensable du progrès de nos peuples, en particulier des plus pauvres, est précisément d'accomplir les promesses déjà faites. Nous sommes convaincus que toutes les économies développées rempliront leurs engagements dans le délai le plus court possible.

Par ailleurs, nous devons affirmer clairement que la lutte contre la faim et la pauvreté, ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relèvent essentiellement de la responsabilité des États eux-mêmes. C'est avant tout aux États Membres que l'on demande de redoubler d'efforts, en cherchant des mécanismes qui puissent assurer un usage plus efficace des ressources, grâce à l'exécution

de politiques publiques bien adaptées, qui permettent de lutter efficacement contre la faim et la pauvreté et améliorent les niveaux d'éducation et de santé, en éliminant en outre toute cause de gaspillage des ressources, d'inefficacité ou de corruption.

Le Chili est un pays à revenu intermédiaire, qui a connu un développement important au cours des dernières années. Cette évolution lui a permis de faire preuve de solidarité à l'égard d'autres pays dont le développement relatif est moins important, améliorant considérablement la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Nous avons pensé également que la recherche de mécanismes novateurs de financement pour le développement était un outil efficace pour nos peuples.

Mon pays et d'autres connaissant des niveaux de développement économique différents ont uni leurs forces pour lutter contre la faim et la pauvreté grâce à l'Initiative de lutte contre la faim et la pauvreté, montrant ainsi que la différence de développement entre plusieurs pays ne constitue pas un obstacle et qu'il est possible de passer de la parole aux actes en relativement peu de mois.

Ce mécanisme a donné lieu à la création de la Facilité internationale d'achat de médicaments (FIAM). Le Chili a déjà versé plus de 4 millions de dollars, montant qui correspond à l'impôt de solidarité que plusieurs pays ont promis de verser et qui, dans notre pays, équivaut à une surtaxe de 2 dollars pour chaque vol international à partir de notre pays. Cette contribution correspond à un effort sans précédent du Chili en matière d'aide et de coopération internationale. Ces ressources servent essentiellement à acheter des médicaments pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, afin d'aider les enfants principalement en Afrique. Les initiatives de ce genre peuvent être concertées au niveau mondial. En définitive, il nous faut seulement la volonté politique et une foi inébranlable dans la solidarité.

Pour terminer, le Chili est prêt à partager et à échanger avec d'autres pays les bonnes pratiques et initiatives. Nous sommes toujours prêts à écouter les conseils de ceux qui ont plus d'expérience et également à collaborer en matière d'éducation, de santé et de lutte contre la pauvreté et la faim. Nous croyons que les mécanismes destinés à encourager l'échange d'expériences sont efficaces en matière de coûts, parce qu'ils permettent également d'observer les résultats dans

un délai plus court et, en définitive, constituent un message clair de solidarité.

M. Mubarak (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé le présent débat thématique, qui contribuera à sensibiliser davantage, au niveau international, aux engagements pris en matière de développement. Je voudrais également souligner que mon pays s'associe aux déclarations faites par le Représentant permanent de la République démocratique du Congo au nom du Groupe africain et, à la 88^e séance, par la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Sept années se sont écoulées depuis que la communauté internationale a approuvé les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il convient d'atteindre ces objectifs d'ici 2015, et nous sommes à mi-parcours de cette échéance. Il est très préoccupant que de nombreux pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, n'aient pas été en mesure de progresser dans la réalisation de ces objectifs. En outre, il est peu probable qu'ils réalisent des progrès tangibles, compte tenu des difficultés et problèmes divers qu'ils doivent surmonter.

Il ne fait aucun doute que les pays en développement doivent mettre en œuvre des stratégies nationales de développement et mobiliser leurs ressources nationales pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre des OMD. Bien que certains pays aient été en mesure de faire des progrès dans cette direction, de nombreux autres, en particulier les pays les moins avancés, sont toujours confrontés à diverses difficultés. Il font maintenant face à un écart croissant entre ce qui est requis et les capacités qu'ils ont à leur disposition. En dépit de leurs efforts, ils ne disposent pas de ressources suffisantes pour mettre en œuvre les programmes destinés à lutter contre la pauvreté et la faim; à enrayer la croissance des taux de chômage, ainsi que des taux de mortalité infantile et maternelle et la propagation des maladies mortelles, dont les plus répandues sont le VIH/sida et le paludisme; à surmonter les obstacles pour garantir l'accès à l'enseignement primaire pour tous; à améliorer les services dans les domaines de la santé et de l'éducation; et à s'attaquer aux problèmes liés à l'accès à l'énergie et aux technologies et au renforcement des capacités dans divers domaines.

La volonté de la communauté internationale de faire respecter le droit des peuples au développement et les promesses des partenaires de participer à la réalisation des OMD n'ont pas suffisamment donné lieu à des mesures concrètes. L'aide publique au développement a sensiblement chuté. De nombreux pays développés n'ont pas consacré la fraction promise de 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement. Les capitaux continuent d'affluer des pays en développement vers les pays développés. Les disparités de revenus entre pays en développement et pays développés persistent en raison du manque d'équité des systèmes financiers et commerciaux qui sont biaisés au profit des pays développés. La mondialisation a également exacerbé la marginalisation des économies les plus faibles, les exposant aux dangers de la dépendance politique et économique.

Le partenariat mondial pour le développement doit devenir une réalité tangible fondée sur les engagements énoncés dans le Consensus de Monterrey. À cet égard, nous insistons sur l'importance d'accroître les niveaux et la qualité de l'aide publique au développement. En outre, le système commercial et financier international doit être davantage axé sur le développement.

La communauté internationale doit faire la preuve de la sincérité de sa volonté politique de répondre aux besoins particuliers, notamment de l'Afrique, sans imposer des conditions intenable. Elle doit travailler avec les pays africains à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de développement dans différents secteurs. Elle doit également coopérer avec les pays africains pour créer des possibilités d'emploi en faveur des chômeurs et étendre la portée des allègements de la dette extérieure. La communauté internationale doit enfin promouvoir les investissements nationaux et étrangers dans les infrastructures et les différents secteurs de production.

Les pays à revenu intermédiaire, en particulier ceux dont les revenus dépendent d'un seul produit de base et qui sont par conséquent plus vulnérables à l'instabilité des prix et aux crises économiques, mais qui restent néanmoins susceptibles d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, ont besoin d'un appui soutenu pour leurs efforts de développement. Ils doivent être encouragés à créer de nouveaux mécanismes pour étayer le développement économique, à accroître l'efficacité des dépenses sociales et à

améliorer les services de santé et d'éducation. Les pays à revenu intermédiaire doivent aussi avoir accès aux techniques et aux connaissances facilitant le développement et le renforcement des capacités.

Pour ce qui est de la Libye, les études menées pour évaluer le niveau de vie révèlent que les termes de « pauvre » et de « victime de la faim » ne peuvent s'appliquer à aucun membre de la société. La raison en est que la Libye a adopté des politiques de subvention des produits alimentaires essentiels, les fournissant donc à des prix abordables à ceux dont les revenus sont limités. Répondre aux besoins de ce groupe de population est une priorité stratégique du développement en Libye.

Le nombre des dispensaires et des établissements d'enseignement est en constante augmentation, tout comme le sont les efforts pour améliorer les services qu'ils offrent, lesquels sont gratuits. Par exemple, la proportion des enfants de moins de 15 ans inscrits à l'école primaire et secondaire est désormais de plus de 98,5 %. Des hôpitaux et des dispensaires fournissant des soins gratuits sont créés dans toutes les régions du pays.

Parallèlement, la restructuration de nombreux secteurs de l'économie, couplée à l'adoption d'un nouveau cadre légal, a dynamisé les résultats économiques. De plus, nous encourageons la création de sociétés ouvertes aux actionnaires, nous étendons le champ des activités économiques et nous facilitons l'octroi de prêts à taux préférentiels afin d'accélérer le développement économique et de donner des possibilités d'emploi à ceux qui en ont besoin.

La Libye souhaite vivement être un partenaire enthousiaste des pays les moins avancés dans leurs efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment s'agissant de la lutte contre la pauvreté et les maladies. La Libye a mis sur pied le Projet stratégique Kadhafi pour la femme, l'enfance et la jeunesse africaines. Ce programme a pour but de contribuer à faire disparaître la pauvreté, l'ignorance et la maladie du continent et à alléger les souffrances de ces secteurs de la société. Nous voudrions souligner combien il est important de soutenir ce projet de

manière à ce qu'il puisse atteindre plus rapidement ses objectifs ambitieux.

En coopération avec le Nigéria et Cuba, la Libye met également en œuvre un projet Sud-Sud pour les soins de santé, qui offrira tout un éventail de soins à ceux qui en ont besoin dans plusieurs pays d'Afrique.

Ayant foi dans les politiques mises en place par l'Union africaine pour parvenir à l'intégration économique entre les pays du continent, la Libye s'emploie à réaliser des investissements communs avec de nombreux pays africains, en particulier les pays subsahariens, afin de réaliser plusieurs projets agricoles. À cet égard, nous avons organisé plusieurs réunions auxquelles ont participé des responsables africains spécialisés dans ce domaine. Ces réunions ont donné lieu à des recommandations et des résultats importants qui nous permettront de surmonter de nombreux obstacles.

La Libye joue également un rôle majeur dans la création et le financement d'institutions financières devant rapprocher les pays du Sahel et du Sahara de manière à obtenir des prêts et à lever des fonds pour des projets d'entreprises manufacturières ou de services dans les nombreux États de ces régions. Nous nous employons également à encourager les investisseurs libyens à accroître leurs investissements dans la production dans les pays d'Afrique.

Enfin, nous voudrions insister sur le fait que les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont devenus le cadre de développement appliqué à l'échelle mondiale et la feuille de route pour la prospérité et la stabilité des peuples du monde et pour l'avènement d'un monde meilleur pour tous, ne pourront être atteints sans les efforts concertés de l'ensemble de la communauté internationale et sans l'engagement de chacun de respecter les promesses faites.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat thématique pour cette séance. La prochaine séance plénière aura lieu immédiatement après la levée de celle-ci.

La séance est levée à 18 h 5.